

2023 

RAPPORT D'ACTIVITES

Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes



EDITORIAL

Tout d'abord, je tiens à remercier l'équipe qui s'est totalement mobilisée pour déployer la promotion de la santé sur le département des Alpes Maritimes tout au long de l'année 2023. Je remercie les partenaires et financeurs nationaux, régionaux et locaux, notamment l'ARS PACA et le Département des Alpes Maritimes pour son soutien constant. Mes remerciements vont également aux administrateurs

Le travail accompli auprès des acteurs de proximité nécessite encore une meilleure reconnaissance par les décideurs locaux. En effet, nous agissons avec et pour les acteurs de proximité : après une analyse de besoins nous pouvons leur proposer un appui méthodologique, un accompagnement, des formations et des leviers d'intervention probants.

La promotion de la santé est un enjeu important pour améliorer l'état de santé de chacun. Cependant, elle ne peut se concevoir que dans une approche globale intégrant les conditions de vie favorables à la santé qui tiennent compte des principaux déterminants de santé, de l'environnement de vie aux facteurs socio-économiques.

Aussi, les politiques publiques doivent intégrer la santé comme enjeu transversal. C'est le cas, par exemple, dans les plans alimentaires territoriaux auxquels nous participons. L'accès aux ressources en promotion de la santé est au cœur également des enjeux. Elle permet d'accéder à des ressources spécifiques et facilite la valorisation des événements qui se déroulent sur le département. Notre centre de ressources permet un accès à des supports pratiques qui permettent le développement d'actions de santé pertinentes sur les territoires et de disposer d'un accompagnement personnalisé.

L'année 2023 a été marquée par des événements alarmants sur le plan international comme national mais aussi une alerte des associations sur l'augmentation de la pauvreté en France.

Mais elle l'a été aussi en événements positifs : des avancées prometteuses dans la maladie de Parkinson, le déploiement pour les enfants de vaccin contre le paludisme en Afrique, une baisse sensible de la déforestation en Amazonie, une augmentation des énergies renouvelables, une loi sur la restauration de la nature, un traité sur la protection de la haute mer, un encadrement de l'usage des Intelligences artificielles ... Participer à améliorer l'espérance de vie en bonne santé et diminuer les inégalités sociales de santé restent les objectifs que nous poursuivons par la prévention et la promotion de la santé.

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport d'activités l'essentiel de nos actions. Celles-ci nécessitent de la polyvalence et de la cohérence afin d'être déployées et développées sur le territoire. Ainsi, notre association propose une offre utile de services que l'on développe au mieux au regard de nos moyens humains. Notre journée départementale « l'alimentation dans tous ses sens » a permis de recevoir des chercheuses de l'INRAE et de l'association nationale du goût. Nous avons également participé aux travaux de l'ARS pour l'élaboration du PRS3, du CTS et de l'EPSP.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité en espérant qu'il vous donnera l'envie de travailler ensemble à développer la promotion de la santé dans notre Département et au-delà.

Dr Jocelyne SAOS
Présidente du CODES06

Sommaire

I - Vie Association	5
II – Missions socles	9
III – Parentalité	21
IV – Santé Mentale et Prévention du Suicide	31
V – Nutrition	39
VI – Handicap	51
VII – Environnement	55
VIII – Développement des compétences des acteurs	57
IX – Education Thérapeutique du Patient	59
X – Relais des Campagnes	61
XI – Communication	63

I - Vie Association

CENTRE RESSOURCES EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE



Le Comité Départemental d'Education pour la Santé est un **Centre départemental de ressources en Prévention et Promotion de la Santé** qui offre une large palette de services aux acteurs et décideurs du territoire.



Ressources documentaires

- Veille documentaire et sélection d'information
- alimentation des bases de données bibliographiques et d'outils pédagogiques (BIB/BOP)
- Mise à disposition d'outils didactiques (brochures, dépliants...)
- Sélection, acquisition et prêt d'outils pédagogiques (pédagothèque)
- Transfert de connaissances : sélections bibliographiques et prêt d'ouvrages



Conseil méthodologique

- Aide à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de programmes
- Accompagnement dans le choix et la sélection d'outils pédagogiques
- Accompagnement dans le choix de méthodes d'éducation pour la santé



Formation, sensibilisation

- Animation de formations dans le cadre du DRSPI-PPS
- Déploiement du dispositif national de formation (Crise suicidaire)
- Universitaires : IFSI, Service Sanitaire
- Sur mesure à la demande de structures



Actions de terrain

- Dans le cadre notamment des Conventions Pluriannuelles d'Objectif (Ratatouilles et Cabrioles, Ecoutes tes oreilles...)
- Développeur national des PSFP



Communication

- Relais des campagnes nationale : SEV, Moi(s) Sans tabac...
- Événementiel : journée départementale
- Outils de communication ; site internet, lettre électronique...

Animation départementale

- SEV
- Moi(s) sans tabac
- Santé Mentale : PTSM

Participation aux instances et groupes de travail

Conseil Territorial de Santé, observatoire de la restauration durable Mouans Sartoux, Groupe Schéma départemental Addictions....

Partenaires

Education
Nationale ARS France
Publique DD06 CLSM
Conseil
départemental
Santé Communes

Financeurs

Conseil Départemental, ARS, Santé Publique France, Ville de Nice, Prestations, Adhésions

6

Le CODES06 est enregistré sous le n° 93060279806 comme organisme de formation ; cet enregistrement de vaut pas agrément de l'Etat. Il est certifié QUALIPI depuis Mai 2022



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION

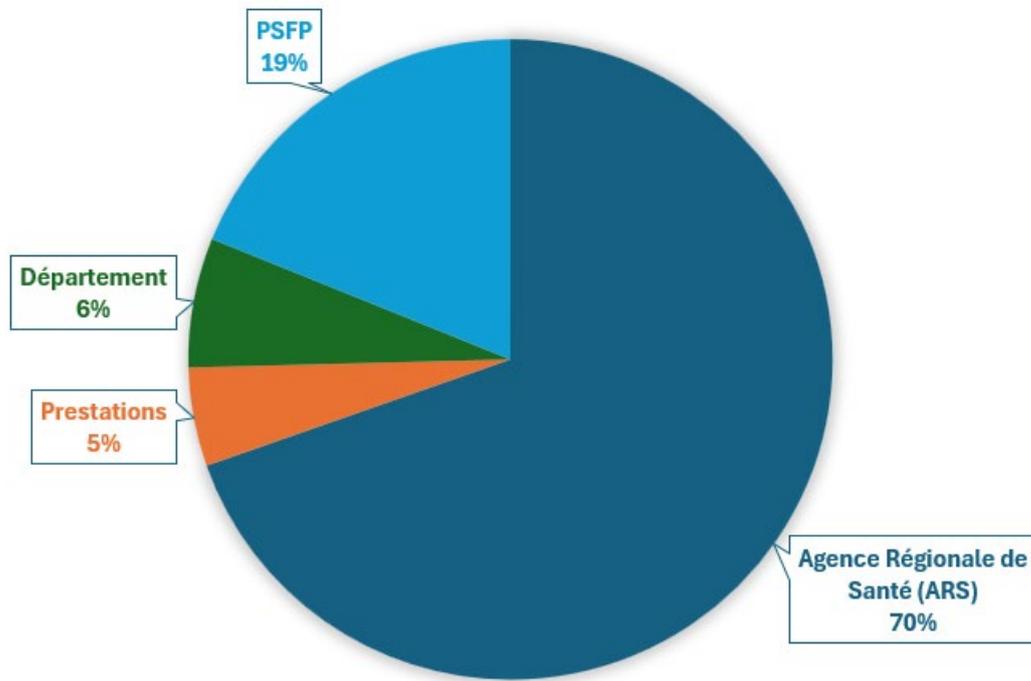
L'ORGANIGRAMME

Les membres du bureau

- Jocelyne Saos - Présidente
- René Fiashi - Vice-président
- Patricia Cohen Solal - Secrétaire générale
- Isabelle Lorenzi - Secrétaire générale adjointe
- Cécile Lange - Trésorière générale - †
- Lionel Clot - Trésorier général adjoint

L'équipe

- Chantal Patuano - Directrice
- Patrick Vaz - Adjoint de direction - Comptable - Documentaliste - Chargé de communication - Webmaster
- Sandra Bonnet - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Laurence Marinx - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Emilie Marcel - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Julie Fulconis - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Lisa Frauenhoffer - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Agnès Paris - Pilote National PSFP
- Jean-Yves Giordana - Coordonnateur du PTSM 06
- Maud Parat - Documentaliste Web Master



Répartition des financements du CODES06

II - MISSIONS SOCLES

Considérant que les priorités de santé publique mises en œuvre notamment dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique nécessitent de disposer au niveau départemental d'un réseau d'organismes capable de promouvoir le développement de projets structurés et de favoriser leur évaluation grâce à l'extension d'une culture commune, l'Etat soutient depuis de nombreuses années, dans le cadre du PRSP, l'activité des comités départementaux d'éducation pour la santé, en harmonisant leurs missions et en renforçant leur rôle d'appui méthodologique et d'information de proximité.

Ainsi, le CODES 06 a pour objectif de contribuer à l'éducation pour la santé et la promotion de la santé dans les Alpes-Maritimes, par l'information, la communication, la documentation, la formation et la mise en place de programmes d'action autour de différents thèmes de santé (nutrition, hygiène, santé mentale, vie affective et sexualité, sida, ...). Le CODES, dans le cadre de ses missions s'engage en concertation avec les services de l'Etat, à renforcer son rôle d'appui méthodologique et de référent de proximité dans le cadre du PRSP en développant parmi les actions qui lui sont statutairement dévolues en éducation pour la santé :

1. La fonction documentation - information - communication en accueillant le public (grand public, professionnels ...) de proximité
2. Fournir des conseils, de la formation et de l'évaluation en méthodologie aux promoteurs de projets d'action d'éducation pour la santé

Conformément aux dispositions de la circulaire n° 385 DGS/PGE/1A du 31 octobre 1985, à celle du 27 janvier 1995 sur le rôle des comités départementaux d'éducation pour la santé, considérant les CODES comme des lieux privilégiés de rassemblement, de concertation, de coordination et d'action des partenaires publics et privés concernés par l'éducation pour la santé au niveau départemental.

A ce titre et dans la limite des moyens qui lui sont alloués, le CODES 06 assure un rôle de référent local et de centre ressources en Education pour la Santé en étroite collaboration avec le Centre Ressource Régional du CRES PACA.

1. Centre de Conseils, de Ressources documentaires et pédagogiques

Patrick Vaz, Adjoint de direction, Documentaliste webmaster

Le Centre de Conseils, de Ressources documentaires et pédagogiques est un service départemental qui permet d'enrichir, d'outiller les acteurs institutionnels et de terrain. Il est capable de doter les Programmes Régionaux et départementaux de Santé d'un soutien documentaire et bibliographique, d'assurer une communication transversale, d'être un lieu de rencontres, d'accès aux connaissances et d'échanges entre les acteurs du département des Alpes-Maritimes.

Il est constitué d'outils tels que : site internet, newsletter, produits documentaires, base d'outils pédagogiques et bibliographiques, pédagogothèques, ... qui évoluent régulièrement.

Ce service est géré par un documentaliste qui de par sa formation, ses compétences permettent de trouver de l'information fiable de manière rapide et efficace



Objectif

L'objectif majeur de notre centre ressources documentaires est de « Diffuser, transmettre, mettre à disposition, faciliter l'accès à l'information et à la documentation » au service du développement de l'Education pour la Santé.



Publics destinataires

- Professionnels de l'éducation, du sanitaire, du social
- Grand public
- Institutions
- Acteurs du secteur libéral et /ou privé



Objectifs opérationnels

- Diffuser, faciliter l'accès et mettre à disposition les documents nécessaires aux acteurs de prévention
- Mettre à la disposition des acteurs de prévention un fonds documentaire constitué d'un ensemble de documents analysés : outils pédagogiques (vidéos, CD-Rom, jeux, expositions, mallettes etc.), ouvrages, rapports et revues.

Gestion et repérage d'outils de prévention de sante publique France et autres organismes

En 2023 le CODES gère et met à disposition des acteurs de terrain et du grand public des :

- **Outils didactiques : 435 références** sur **30 thèmes** (Affiches, dépliants, brochures...)
- **Outils pédagogiques : 788 références** sur **30 thèmes** (Mallettes pédagogiques, jeu, expo...)
- **Outils bibliographiques** : 6 692 références sur **8 formats** différents (Ouvrages, articles, rapports, actes ...)
- **Abonnements : 20** revues



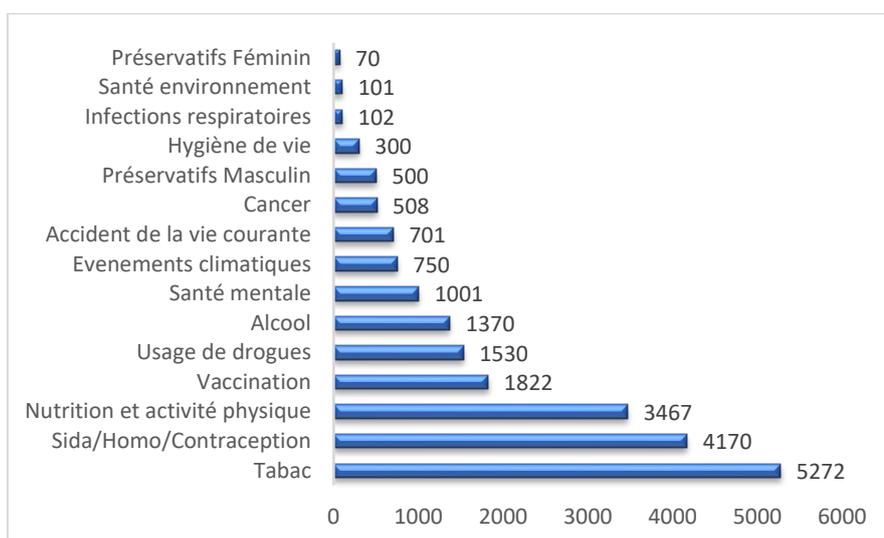
Prêt et/ou consultation d'ouvrages, d'outils pédagogiques, du fond documentaire et diffusion de proximité d'outils d'information (manifestations, colloques...)

- **21 666 documents didactiques** diffusés
- **136 ouvrages et outils du fonds documentaire** prêtés.
- **+ de 251 heures** dédiées à l'accueil physique et à l'accompagnement des promoteurs

408 visites au CODES représentant 544 acteurs du territoire ont bénéficié du Centre Ressources documentaires.

200 acteurs ont bénéficié d'une présentation de l'Offre de service complète du CODES 062023 (DDPJJ, Associations, Service du département 06, communes ...)

Répartitions des thématiques



Le catalogue d'outils de diffusion en ligne « DIFenligne »

Ce service est accessible sur le site du CODES 06 dans la rubrique documentation, « DIFenLIGNE ». Nous avons souhaité que cet outil soit partagé dans notre réseau CODES documentaliste PACA. Le développement de « DIFenLigne » permet à chaque documentaliste de gérer la rubrique documentation de son site internet, en mutualisant le partage de l'information et à chaque utilisateur de retrouver et d'avoir accès aux documents de diffusion en ligne grâce à un moteur de recherche. Le réservoir régional de DIFenLIGNE contient **952** documents dont **435** références pour le CODES 06 en 2023. Un travail de développement et de mise à jour du catalogue régional « DIFenLIGNE » a été réalisé en 2023

Pour consulter rendez-vous sur : <https://www.codes06.org/difenligne/>



Acquisition de nouveaux outils, ouvrages de références et réalisation sur demande de produits documentaires

Pour une mise à disposition des usagers, le CODES acquiert régulièrement de nouveaux outils et ouvrages en Promotion et éducation pour la santé. En 2023, ce sont **56 outils pédagogiques et 386 ouvrages de références acquis** par le CODES pour enrichir notre base de données départementale

Pour consulter rendez-vous sur : <https://www.bib-bop.org/>



Rédaction et envoi d'une lettre électronique d'information (agenda, nouvelles acquisitions, activités)

42 lettres et bulletins d'informations électroniques ont été rédigées et envoyés à plus de 2 621 abonnés.

Lettres électroniques sur les formations / catalogue de formations du CODES, lettres spécifiques, semaine européenne de la vaccination, Mars bleu, PTSM, Vague de chaleur, Journée de la Schizophrénie, Vaccination Papillomavirus, Septembre en OR, Mois sans tabac, la semaine de la Santé Sexuelle, Octobre rose, SISM, Journée mondiale de lutte contre le sida, Journée départementale, ...

Elaboration de produits documentaires

Sur simple demande ou pour les besoins internes des produits documentaires sont réalisés. En 2023 des produits documentaires ont été réalisés pour les différentes formations et ateliers - Les différentes formations / sensibilisation des acteurs du territoire sur les formations crise suicidaire, les services sanitaires ainsi que pour la journée départementale.

- **Ressources de la Journée départementale 2023 :**
<https://www.codes06.org/actualites/journee-departementale-2023--l'alimentation-dans-tous-ses-sens--4/support-de-la-journee-departementale-2023>
- **Ressources autour des compétences psychosociales :**
<https://www.codes06.org/thematiques-sante/ressources-autour-des-competences-psychosociales>

Déploiement et mise à jour des bases de données et du site internet du CODES06

- Poursuite, développement et amélioration de la base de données – BIB.
- Recensement des ouvrages communs à la base de données CRES par CODES.
- Indexation des références CoDES 06
- **27 847 Notices** disponibles dans le réservoir général. (+1 349 notices)
- **6 691 Notices bibliographiques** disponibles dans le réservoir CODES 06.
- Ces travaux seront maintenus dans l'avenir, au quotidien pour avoir des bases à jour et permettre une visibilité extérieure pour les usagers, sur la région PACA. Actuellement BIB est une base de données partagée avec les régions PACA, CHAMPAGNE ARDENNE, LANGUEDOC ROUSSILLON, FRANCHE COMTE, MIDI-PYRENEES, HAUTE NORMANDIE et POITOU-CHARENTES.
- Travail de développement et mise à jour du site internet CODES 06 www.codes06.org -

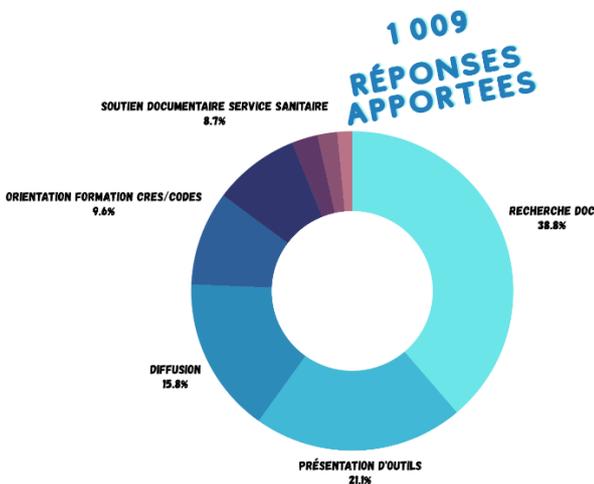
En 2023 nous enregistrons **67 028 visites** sur le site au 31.12.2023, **135 439 pages consultées**.

Groupe de travail interdépartemental des chargés de documentation du réseau CRES/CODES animé par le CRES PACA

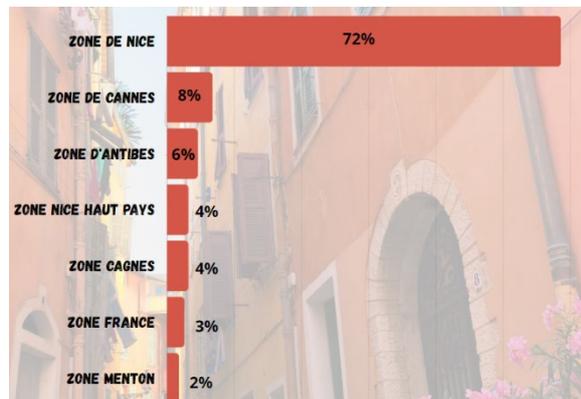
En 2023 le CODES a participé au 6 réunions du groupe interdépartemental des chargés de documentation et documentaliste du réseau CRES/CODES animé par le CRES PACA dans le cadre de la mise en réseau et de l'harmonisation des missions des centres ressources.

1.1 - Les statistiques du Centre

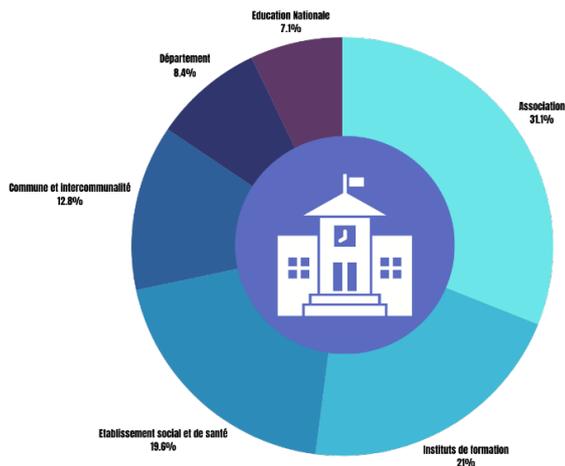
Réponses apportées



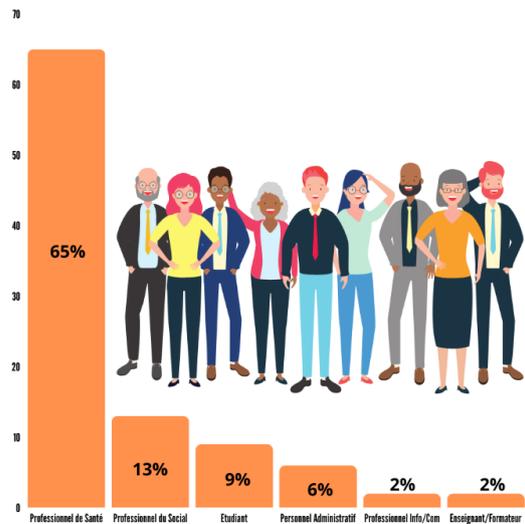
Origines géographiques du public



Origines institutionnelles du public



Professions des usagers



Les motifs



Le centre ressources en chiffres



2. Missions Permanentes du Centre de Ressources en Promotion de la Santé

Emilie Marcel, Chargée de projets

Chantal Patuano, Directrice

Patrick Vaz, Adjoint de direction, Documentaliste webmaster



Objectifs opérationnels

- Communiquer à destination des acteurs de prévention et des décideurs du territoire
- Assurer un **conseil, un soutien méthodologie « de base »** auprès des acteurs pour la mise en place, l'animation, le choix d'outils, de méthodes, l'évaluation de programmes d'éducation pour la santé.
- **Participer à l'élaboration et à l'animation de formations** en lien avec les priorités départementales, les priorités régionales sur la méthodologie de projets ou sur des thématiques notamment avec le CRES, les autres centres ressources du département, les partenaires locaux promoteurs de programme de promotion de la santé ...
- **Participer au réseau régional interdépartemental** animé par le CRES PACA
- **Participer à des collectifs de travail et/ou aux instances de démocratie sanitaire** locales et régionales

14

2.1. Activité d'accompagnement méthodologique de soutien de proximité

Aide aux acteurs de terrain pour la construction, la rédaction de projet de prévention et appui sur site aux acteurs locaux de prévention

En 2023 **25 structures, dispositifs, professionnels** ont bénéficié d'aide à la réflexion, la construction, la rédaction de projet (en cours et/ou à venir), de la part de différents personnels du CODES

Accompagnements des acteurs de terrain sur le choix de méthodes et d'outils

170 présentations d'outils pour la mise en œuvre, l'animation, ... de programme, d'actions ont été réalisées.

2.2. Accompagnements méthodologiques des associations de représentants des usagers du système de santé dans leur démarche d'agrément



Les associations de représentants des usagers du système de santé doivent avoir un agrément qui permet aux adhérents de l'association d'être officiellement nommés pour représenter les usagers dans différentes instances du système de santé. Dans ce contexte, l'ARS PACA a confié au réseau des CODES PACA la mission d'accompagnement des associations d'usagers souhaitant être agréées. Cet accompagnement se formalise par 3 ou 4 temps de travail sur la rédaction d'une demande d'agrément en présentiel et/ou à distance - identification des objectifs, des activités menées, des destinataires, étude des documents associatifs ...
Synthèse de l'activité 2023

- 2 structures accompagnées
- Les 2 associations ont obtenus leur agrément : 1 agrément de renouvellement et une demande de premier agrément.

2.3. Activités d'élaboration et/ou animation de formations

Les formations en 2023 ont concerné majoritairement le **Service Sanitaire** :

- « **Technique d'investigation pour identification des besoins de santé auprès d'une population** » auprès de 24 des étudiants de 2^{ème} année de l'IFSI de Monaco



2.4. Activités dans le cadre de groupes de travail ou de comités de pilotage départementaux, rencontres interdépartementales réseau CRES/CODES

Au niveau Départemental, Régional, National

Participation, par l'intermédiaire de son équipe pluridisciplinaire à :

- L'Elaboration du PTSM,
- Comité de Pilotage Dac Est Azur
- Commission parentalité Centre Social des Moulins Nice
- Réunions du Projet AMSTRAMGRAM de la Ville de Nice « Prévention de l'Obésité des enfants 3-6 ans (AMI ARS PACA)
- COFIL du dispositif cités éducatives des Moulins
- Convention Territoriale Globale (CTG) de la CPAG – Commission Parentalité
- Réunion de lancement et groupes de travail du Contrat Local de Santé de la Ville de Nice - « **Encourager les attitudes favorables à la santé** » « **Environnement de Vie** »
- Réunions du Copil et Comité de Programme de **l'Espace Partagé de Santé Publique**
- COFIL du dispositif cités éducatives des Moulins
- Convention Territoriale Globale (CTG) de la CPAG – Commission Parentalité
- Réunion de lancement et groupes de travail du Contrat Local de Santé de la Ville de Nice - « **Encourager les attitudes favorables à la santé** » « **Environnement de Vie** »
- Réunions du Copil et Comité de Programme de **l'Espace Partagé de Santé Publique**
- **Journée Territoire et Vaccination** participation à la journée le 13 Juin 2023 à Nice
- Séminaire **Addictions France Alpes Maritimes et Var**
- **Soins aux Professionnels de Santé (SPS)** présentation du CODES 06 et du dispositif de formation repérage de la crise suicidaire lors de ce colloque intitulé : « Attractivité des métiers de la santé : Comment prendre soin de ceux qui nous soignent ? »

Rencontres régionales du réseau CRES/CODEPS/CODES

6 groupes de travail des Pôles de direction sous la coordination du CRES PACA, occasion de réflexions, de partages de compétences, sur l'ensemble des pratiques professionnelles et des organisations.

2.5. Participation à différentes commissions, groupes de travail initiés par l'ARS PACA

Le CODES06 a participé à :

- Réunions pour l'élaboration du PRS3 sur les groupes de travail « **Protection des Population – Prévention** » et « **Prévention-Coopération-coordination, complémentarité des acteur et rôle de chacun** »
- Journée des Agoras dédiée à la co-construction du PRS 2023-2028
- Réunions du Conseil Territorial de Santé dont il est membre
- Réunions de cadrage et du COPIL de suivi du Schéma Addictologie 06

16

3 - Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI – PPS)

Laurence Marinx, Chargée de Projets



Le **DRSPI PPS** est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Plate-forme collective de ressources en Région Paca il vise à contribuer à la professionnalisation des acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé et contribue ainsi au développement de l'éducation et de la promotion de la santé en région.

L'animation et la coordination Régionale sont assurées par le CRES PACA. Le DRSPI PPS propose un pôle de services – appui méthodologique, évaluation, formation, expertise, documentation pour garantir une offre au plus près des acteurs, correspondant à leurs besoins. Il contribue au renforcement et au développement de partenariats pluridisciplinaires et

intersectoriel.

Il se décline sur **3 objectifs** et **12 activités** :

Animer au niveau Départemental le DRSPI-PPS

- L'animation départementale du DRSPI-PPS PACA
- Participation au « Comité Technique Régional Qualité »
- Participation au « Comité de Pilotage Régional »

Améliorer la Qualité des interventions en Prévention et Promotion de la Santé

- Accompagnements Méthodologiques « Complexes » de projets à long terme
- Participation au "Comité Technique Appui Documentaire" groupe de travail des acteurs documentalistes
- Participation au "Comité Technique Prévention Promotion de la Santé" groupe de travail interprofessionnel en EPS

- Alimentation de la Base de données BOP
- Organisation d'une journée départementale en prévention et promotion de la santé
- Coordination, animation d'une démarche partenariale entre les différents centres ressources des AM
- Animation de journées ou demi-journées d'échanges de pratiques

Renforcer les capacités des acteurs

- Mise en place de sessions de formation en Éducation et Promotion de la santé
- Mise en place d'ateliers de présentation d'outils en Éducation et Promotion de la Santé
- Participation à une réflexion régionale sur le Service Sanitaire



Publics destinataires

Les acteurs de l'éducation, du médico-social, de l'insertion, du sanitaire ... œuvrant dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé, porteurs de projets, intervenants de terrain, associatifs, institutionnels, décideurs, financeurs.

3.1. Animer au niveau départemental le dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la sante

Animation départementale du DRSPI-PPS

Cette activité consiste :

- Au suivi des activités sur le département
- A la Rédaction d'un bilan départemental
- A la Communication et à la valorisation du dispositif, en présentiel lors de manifestations réunions ou par mailing / téléphone / lettres électroniques
- A la Gestion administrative du dossier : rédaction du projet, bilan intermédiaire, bilan final
- Au renforcement et développement des partenariats de territoire par :
 - Actualisation des répertoires et bases de données des acteurs sur les départements
 - Rédaction de conventions
 - Relais d'informations – documentaires, appels à projets, sélectives
- A la contribution à :
 - La remontée des données de terrain
 - Repérage des actions prometteuses et innovantes en prévention et promotion de la santé

Dans le cadre de sa mission de communication, il informe sur ses missions et valorise le dispositif auprès des acteurs de terrain institutionnels et associatifs par différents vecteurs tels que :

- Les lettres électroniques dédiées à la valorisation des activités du Dispositif
- Les réunions, manifestations
- La diffusion du catalogue de formation en format numérique.

Dans le cadre du renforcement et du développement des partenariats en tant que relai d'information, notamment lors des accompagnements méthodologiques, des échanges de pratiques, des formations, relai d'appels à projets ARS, d'information concernant des publics ou des thématiques spécifiques et en actualisant régulièrement les répertoires et bases de données des structures et des acteurs départementaux.

Enfin, le CoDES contribue au repérage « des actions prometteuses et innovantes en prévention et promotion de la santé » en collaboration avec le CRES PACA de 2 façons :

- Lors des accompagnements méthodologiques d'acteurs du territoire des Alpes Maritimes
- En participant aux travaux du groupe d'experts PACA (*)

(*) ORS PACA, Kedge Business School ; Faculté des Sciences du Sport, AMU ; ARS PACA ; Ville de Marseille ; Faculté des Sciences médicales et paramédicales, AMU ; les CODES ...

Participation au « Comité technique régional qualité » - groupe de travail des acteurs opérationnels du DRSPI-PPSRSPI-PPS

Les réunions régionales de travail (Réseau CRES-CoDES) organisées par le CRES sont consacrées à l'amélioration de la qualité et l'évolution de l'offre de service du Dispositif (Formations, accompagnements méthodologiques, échanges de pratiques, ...).

En 2023, **10 journées et demie de travail** ont été animées par le CRES pour les chargés de projets des comités de la région PACA.

Elles ont été consacrées notamment à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année à venir.

- Poursuite de la construction de la formation « **Favoriser la participation des publics vulnérables** ».
- Un travail autour du **courtage de connaissances** en PPS a été amorcé, notamment en identifiant nos activités en relevant et les améliorations possibles.

- Poursuite également de la dynamique régionale dans le cadre **du Service Sanitaire (construction d'un colloque pour juillet 2024)**
- **Enquête de satisfaction et de besoins** auprès des acteurs de terrain concernant l'offre du DRSPI

Dans le cadre de la qualité de l'offre de formation du dispositif, partage et mise en commun des procédures, documents dans le cadre du suivi de la **certification Qualiopi** des comités de la Région.

Participation au comité de pilotage régional du DRSPI-PPS

Cette réunion annuelle est animée par le CRES est l'occasion de réunir l'ARS siège, les Délégations départementales de l'ARS, les 5 CODES, Le CODEPS 13, l'Université d'Aix-Marseille. Cette instance valide le bilan de l'année écoulée, définit les perspectives pour l'année à suivre et prend connaissance des adaptations du dispositif. Elle s'est tenue le **28 Mars 2023**.

3.2. Améliorer la qualité des interventions en prévention et promotion de la santé

ACCOMPAGNEMENTS METHODOLOGIQUES « COMPLEXES » DE PROJETS SUR LE LONG TERME

Le CODES06 accompagne des porteurs du département sur une ou plusieurs étapes de leurs projets pouvant aller de la conception à l'évaluation (échanges, rédactions de documents, fiches actions...)

En 2023, **11 accompagnements « complexes »** - pour 6 prévisionnels - d'acteurs de terrain ont été réalisés et pour certains se poursuivront en 2024 ; ces accompagnements peuvent être individuels, collectifs et/ou spécifiques.

Il est important de préciser qu'avant chaque échange - entretiens, mails ou téléphoniques - un travail de lecture, de relecture et d'annotation de documents, de recherches de ressources locales, de suggestions, ... est réalisé par le conseiller en méthodologie de projets afin de pouvoir préparer les travaux d'accompagnement.

Ce temps de travail est indispensable et il est garant de la qualité de l'accompagnement.

Appui individualisé aux acteurs de terrain

- Association « Art de Vivre » - Présidente
- PJJ - Conseiller Direction Territoriale
- Association ALC - Educatrice Spécialisée

Appui collectif aux acteurs de terrain

- Collectif « La santé SEXplik » du Bassin Cannois
- Service dermatologie Ambulatoire Centre Hospitalier de Cannes
- Trisomie 21 - Le groupe parentalité
- CeGGID du Centre Hospitalier de Cannes
- Collège Paul Langevin - Carros
- Métropole de Nice Côte d'Azur - Service de « Lutte contre les discriminations et aux droits des femmes
- COREVIH PACA Est
- CPTS Vallées des Paillons et de la Banquière

Participation au « comité technique appui documentaire » groupe de travail des documentalistes et des chargées de documentation

5 journées de travail DRSPI ont été organisées par an et animées par le CRES avec la participation les documentalistes et chargés de documentation du réseau régional CRES/CODES/CODEPS.

Coordination et animation d'une démarche partenariale entre différents centres de ressources des Alpes-Maritimes

Travail de partenariat et d'échanges qui permet :

- D'améliorer la connaissance réciproque entre les acteurs
- De partager des produits documentaires sur une plate-forme commune aux différents centres ressources
- De développer une culture commune en éducation et promotion de la santé
- D'améliorer le service au public grâce à une meilleure analyse et orientation des demandes

Plusieurs échanges ont été organisés avec les différents centres de ressources.

Les objectifs de ces rencontres étaient :

- Améliorer la connaissance réciproque entre les acteurs
- Partager des produits documentaires sur une plateforme commune aux différents centres ressources
- Développer une culture commune en éducation et promotion de la santé
- Améliorer le service au public grâce à une meilleure analyse et orientation des demandes

Animation de la journée d'échanges de pratiques

Le CODES anime des temps d'échanges de pratiques à destination des acteurs de terrains associatifs, institutionnels etc. En 2023, 2 ^{1/2} journées ont été organisées sur :

« **Grossesses non planifiées et IST (Multi partenariat)** »
« **Violences dans les interactions sociales** »

Participation au « Comité technique prévention promotion de la santé » groupe de travail inter professionnel

Les réunions de travail régionales (Réseau CRES-CODES) consacrées à l'impulsion de nouvelles collaborations à l'échelle des territoires pour favoriser l'acculturation en professionnels.

En 2023, **3^{1/2} journées de travail** ont été animées par le CRES sur la thématique « **Actions prometteuses** »

Participation au groupe de travail régional sur la transition numérique

Pas de journée de travail régional organisée sur la transition numérique en 2023

Participation au groupe de travail régional sur le service sanitaire

Le CoDES 06 a participé aux **2 1/2 journées de travail** animées par le CRES sur la création d'une formation à destination des cadres pédagogiques des IFSI et universités dans le cadre du Service Sanitaire

Organisation d'une journée départementale en prévention et promotion de la sante



Cette journée départementale annuelle est l'occasion d'informer, d'échanger sur une thématique de santé publique avec les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.

La journée 2023 avait pour thème **L'alimentation dans tous ses SENS : L'approche sensorielle au service d'une alimentation favorable à la santé de l'enfant et de la personne âgée** ». Organisée en partenariat avec la Commune de Valbonne elle a réuni 12 intervenants experts et 134 participants le 23 Novembre 2023.

20

3.3. Renforcer les capacités des acteurs

Mise en place de sessions de formation en éducation et promotion de la sante

A destination des acteurs de terrain en 2022 le CODES 06 a mis en place et animé 5 sessions de formations sur 18 journées à destination des institutionnels et acteurs de terrain :

- 1 Méthodologie et évaluation de projets en éducation et promotion de la santé (5 jours)
- 1 Techniques d'animation en éducation et promotion de la santé (3 jours)
- 2 Renforcer les compétences psycho-sociales : de l'intention à l'animation auprès des publics (2 x 2 jours)
- 1 Concevoir, animer et évaluer des séances d'animation collective en éducation pour la santé (3 jours)

Le CODES a également coordonné 1 session :

- 1 Entretien Motivationnel – formation de base (3 jours + 2 supervisions) animée par l'association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel

Ces 6 formations ont accueilli **65 participants**.

Mise en place d'ateliers de présentation d'outils en éducation et promotion de la sante

A destination des acteurs de terrain, en 2022, le CODES 06 a mis en place et animé 4 journées de présentation et d'expérimentation d'outils à destination des acteurs de terrain

- 1 Compétences psychosociales - 8 outils
- 1 conduites addictives – 9 outils
- 1 Usage des écrans – 10 outils
- 1 Santé sexuelle – 10 outils

Ces 4 journées ont accueilli **38 participants** et permis la manipulation de **26 outils**

III - PARENTALITE : PSFP PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE

Agnès Paris, *Chargée de Projet développeur national PSFP France*
Emilie MARCEL, *Chargée de Projet PSFP 06 & PACA*

Contexte

En 2020, Santé Publique France confirme l'expertise du CoDES06 pour l'essaiage de PSFP au niveau national, et reconnait sa place de « **Centre National de Déploiement de PSFP** » dont les missions sont définies comme suit :

- La mise en place d'une plateforme ressources numériques
- La promotion auprès de décideurs et financeurs avec le soutien de Santé publique France
- Le déploiement du programme au niveau national
- La formation initiale et continue des professionnels impliqués
- L'accréditation des développeurs locaux et des sites d'implantation
- L'élaboration d'un modèle économique

Deux versions PSFP sont adaptées et déployées aujourd'hui sur le territoire national : PSFP 3-6 ans et PSFP 6-11 ans.

Le déploiement du programme au niveau national a repris activement après la crise sanitaire à partir de l'été 2021, avec l'arrivée de nouveaux développeurs et la reprise des implantations via les développeurs existants.

Objectif général

Développer et accompagner le déploiement national de l'adaptation française des programmes PSFP 3-6 ans et 6-11 ans.

Publics destinataires

Familles ayant des enfants de 3 à 6 ans et 6 à 11 ans, prioritairement dans les quartiers « Politique de la Ville ».

Plan opérationnel

L'année 2023 s'est articulée autour de 3 axes :

- La création d'outils à l'attention des opérateurs de terrain, pour :
 - l'animation du programme,
 - l'évaluation nationale des formations,
 - la satisfaction des bénéficiaires.
- La promotion de PSFP, avec l'élaboration de nouveaux outils de communication
- L'essaiage du programme au niveau national, vers de nouveaux territoires ou de nouveaux chargés de développement formés dans les structures « développeurs locaux » existantes

1. La plateforme numérique PSFP



- **La plateforme ressources numériques : un enrichissement continu**

Elle permet la mise à disposition d'outils grand public et pour l'ensemble des acteurs de PSFP (professionnels et parents) des supports spécifiques au programme. Une attention particulière a été portée au choix et à l'élaboration des divers contenus, en mixant supports audio, capsules vidéo, supports écrits et outils pédagogiques, pour répondre à tous les niveaux de littératie.

- **Le travail de création et de dématérialisation d'outils réalisé et/ou finalisé en 2023**

1. La création des versions numériques des Kamishibai

L'ensemble des 7 histoires présentées dans le PFSP 3 à 6 ans sont illustrées par des aquarelles, numérisées et placées dans les espaces dédiés à l'attention des animateurs pour la version PSFP 3/6 ans.

Illustrations : COCOCONTES
Numérisation : ARCANAE

2. Les nouvelles vidéos pédagogiques sont toutes en ligne

- Au total 3 vidéos réalisées en partenariat avec « Et tout le monde s'en fout ! » les 2 dernières sont finalisées et mises en ligne janvier 2023 : « **L'attention positive** » et « **La gestion familiale des écrans** »
- **Ces vidéos sont traduits en langue des signes et sous titrées, par l'organisme VICE/ VERSA, à Toulouse.**

3. Les questionnaires d'évaluation nationaux à l'attention des professionnels bénéficiaires et des parents :

3 questionnaires d'évaluation ont été créés, et proposés à l'utilisation par les professionnels de terrain.

Accessibles via la plateforme clefs parentalité PSFP, il s'agit de supports numériques créés sur le logiciel SURVEY MONKEY ; L'élaboration a nécessité un travail d'harmonisation des supports existants chez tous les développeurs locaux. Cela a été l'occasion de formaliser ensemble les objectifs et contenus de formation pour les groupes experts et animateurs.

Ces questionnaires permettent aujourd'hui de :

- Compiler des données nationales utiles à l'amélioration des formations « groupe experts » et « groupe animateurs » et témoigner de la qualité du transfert de compétences du centre national vers les divers territoires.
- Renseigner sur la satisfaction globale des familles au niveau national et l'utilisation des outils PSFP par les familles

Les codes d'accès à l'espace numérique **clefs parentalité-psfp** dédié aux parents et aux acteurs professionnels impliqués dans le déploiement sont adressés au développeur local, qui en assure la transmission auprès des opérateurs de terrain. Ainsi nous relevons pour 2023, **200 nouveaux membres utilisateurs** ayant ouvert leur accès aux espaces dédiés de la plateforme.

- 171 animateurs
- 23 développeurs
- 6 familles

• **Indicateurs statistiques de fréquentation relevés pour 2022**

- 9788 nouveaux visiteurs, dont 2627 entrée directe
 - 85 pays différents
 - Durée moyenne de fréquentation : 5,30 minutes
 - 40 % des nouvelles visites ont rebondi
 - 39781 pages visitées
 - Les 5 pages les plus visitées par ordre de priorité : mon espace, page d'accueil PSFP, PSFP, vous êtes professionnels, ressources documentaires professionnelles
 - Les taux de rebond les plus importants se concentrent sur : mon espace, PSFP, vous êtes professionnels, vous êtes parents, ressources documentaires parents.
- En comparaison à 2022, les chiffres sont en augmentation globale :**
- **La fréquentation de la plateforme a augmenté de 54,6 % par rapport à l'année 2022.**
 - **La durée moyenne de visite s'est allongée de 11 secondes (+ 3,4 %)**
 - **Le nombre de pages visitées s'est accru de 12 684 pages en plus**
 - **Les pages les plus visitées sont sensiblement les mêmes qu'en 2022.**

1.1 DIGIFORMA – Un espace dédié à PSFP

En 2022, « PSFP+ » transposition numérique des sessions parents du PSFP 3-6 et 6-11 ans vient enrichir l'offre d'outils numériques de PSFP. Il ouvre de nouvelles perspectives ; à la main des développeurs locaux formés à son usage (17 en 2022 + 7 en mars 2023), il doit permettre aux parents de :

- Confirmer et réactualiser les acquis de l'accompagnement en présentiel
- Remplacer une session pour laquelle le parent inscrit à PSFP serait absent
- Permettre au parent qui ne peut suivre le PSFP en présentiel, notamment les pères, d'appliquer les mêmes principes et outils, dans un souci de cohésion familiale

Constat : peu d'appropriation du dispositif par les parents et par les développeurs formés.

L'expérience est suspendue en 2023 : les chargés de développement ne seront plus formés après mars 2023.

En parallèle, un travail de construction est mené avec l'IREPS La Réunion, pour créer un dispositif numérique permettant de développer des connaissances chez les parents et également des compétences familiales. Le dispositif sera proposé aux familles, en dehors d'un PSFP réalisé en présentiel, pour une expérience numérique uniquement. (Diffusion prévue en juin 2024)

2. La promotion de PSFP

2.1 Publication par Santé Publique France des résultats d'efficacité

Evaluer pour mieux déployer des actions efficaces en promotion et prévention Santé, Santé publique France a publié les résultats d'efficacité et de processus PSPF 6-11 ans menée entre 2017 et 2019, dans une vingtaine de villes en France (dont 2 sur l'île de la Réunion). Il s'agissait de mesurer l'évolution des comportements et des compétences psychosociales des enfants, de mesurer l'évolution des pratiques parentales, l'anxiété/stress du parent et le bien-être des enfants, ainsi que le temps passé devant les écrans par les enfants.

Les résultats ont confirmé des effets positifs sur les troubles du comportement, l'hyperactivité et le bien-être des enfants, l'engagement parental et la santé mentale des parents

L'essentiel à retenir

Comparé à une intervention minimale d'informations à la parentalité, PSFP 6-11 a permis, 1 mois après la fin du programme, de :

- Diminuer l'hyperactivité de l'enfant ;
- Diminuer les troubles du comportement de l'enfant ;
- Augmenter l'engagement parental ;
- Améliorer le bien-être de l'enfant ;
- Améliorer la santé mentale des parents.

Ces effets se sont maintenus 6 mois après l'intervention sur :

- Les troubles du comportement de l'enfant ;
- Le bien-être de l'enfant.

La bonne assiduité des familles aux 14 séances signifie que le programme est culturellement bien adapté à un public français. Les familles étaient 97 % à avoir déclaré que le programme les avait aidées ; 81 % étaient très satisfaites du programme délivré et 19 % étaient plutôt satisfaites. La fidélité était bonne : 91% des activités prévues par le programme ont été réalisées par les animateurs PSFP 6-11.

Pour consulter les résultats en ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/es-actualites/2023/programme-de-soutien-aux-familles-et-a-la-parentalite-6-11-ans-des-effets-positifs-sur-le-bien-etre-de-l-enfant>



2.1 Présentation aux décideurs

La promotion de PSFP auprès d'institutions nationales continue :

- Dr Jean-Michel Tassié Conseiller médical Bureau de la santé mentale, le 8 mars
- Mme Suchaud Merckens, chargée de mission, pole prévention de la délinquance, CIPDR ministère de l'intérieur, 14 et 17 /03
- CLSM coordination nationale, Fanny Pastant, Chargée de mission et coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM) 06 avril
- MILDECA, Dr Gozlan, chargée de mission santé, Mme Bobet, chargée de mission police, Mme Faverjon, coordinatrice de l'action territoriale, Mme Pichard interne de médecine, 2juin/6 juillet/10 juillet et visite journée d'échanges dans les alpes maritimes le 18 et 19/09
- FONDATION DE L'ENFANCE, J. Sicamois, directrice C. Lisembard et A. Lefranc-15 septembre

Au cours de l'année, à la demande d'interlocuteurs (potentiels financeurs et/ou porteurs de projet régionaux/ départementaux), des rencontres sont organisées pour expliciter le programme, apporter un conseil à l'implantation dans les territoires :

- ARS IDF – délégation 93 - 27 janvier
- Save The Children un programme INSEAD, Etienne Bressoud, 1- 3 février
- Mutualité Française Bourgogne Franche Comté, Mme Lagrange Solène, ss direction - 10 mars
- Ville LE MANS, comité de pilotage élus (10) Mme HAMMACHE, Responsable Pôle Éducation - Service Politique de la Ville et IREPS "Pays de Loire, 20/03 et 13/07
- Association PANACH'AGE, Lyon, Mme BATT directeur, ,25/04
- Ville de la COURNEUVE, Dr M. RAY, 5 juillet
- CODES 84, Mr Roux directeur, 22mai
- Département du VAL D'OISE, Direction de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Santé et de la Famille Madame Cohen, Monsieur Le Drogo, Mr Louis Bedessem / 6 septembre

- Ville Deuil la BARRE, Sce promotion et prévention santé BOEHM responsable SIPP/ BAUX Michel médecin, AYADI Chantal, 28 septembre
- Groupe SOS jeunesse, Inès Tartarin chargée de développement et partenariat et directeurs (20 mars, 24 avril et 09 juin) + participation Copil de direction à Paris le 7decembre
- Maison de Santé, Isère Mme Stagnicia, 12 juillet
- IREPS Guadeloupe, Samy Boutouaba-Combe, chargé de mission, 31 octobre

2.2 Communication lors d'évènementiel, de formation de professionnels & travaux de groupes nationaux

La formation des professionnels

- DU « Accompagnement de la parentalité, la qualité de la relation au cœur du développement de l'enfant », 2 février 2023
- DU « Développement des Compétences Psychosociales » Université de Grenoble – 5 Avril 2023
- Entretien pour thèse de santé publique, sous la direction conjointe de François Alla et d'Henri Bergeron, consacrée à la notion de mise à l'échelle (ou généralisation) des interventions pour la santé des populations / Nolwenn Stevens Ingénieure d'études Population Health Research Center (BPH), Inserm U1219 - Université de Bordeaux, 11 octobre 2023
- Journée régionale annuelle sur L'INNOVATION en Prévention et Promotion de la Santé : Développer nos savoirs pour accompagner, 3 octobre 2023
- ANSA _ Expérimenter pour mieux prévenir les inégalités dès la petite enfance – 7 Novembre 2023
- Colloque les compétences psychosociales à tous les âges de la vie ; Collectivité de Corse - 13 novembre 2023

La participation à des groupes de travail nationaux :

La participation aux colloques nationaux

- 12ème. Congrès de la Fédération Addiction (16 juin 2023) Présentation en Atelier : Programmes de développement des compétences psychosociales : évaluation, évolutions et limites
- SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE, Déploiement des Interventions en Prévention et Promotion de la santé : la démarche DIPP, soutenue par la Direction générale de la santé – 11 juillet - 7 septembre - 5 décembre 2023
- SIRENA, participation à l'enquête pour mise en ligne des programmes : <https://www.sirena-cps.fr/resource/psfp-6-11-ans>

2.3 Construction d'outils de communication

En 2023 sont finalisés et diffusés via la plateforme, des outils de communication nationale :

- 1 flyer national de promotion du programme, à l'attention des professionnels partenaires
- 1 flyers national PSFP 3 à 6 ans de communication aux familles
- 1 flyers national PSFP 6 à 11 ans de communication aux familles

Reste à consolider la synthèse du guide d'implantation.

Le travail d'élaboration de supports pour diffusion sur les réseaux sociaux a débuté à l'arrivée du Web master en novembre 2023.

3. Déploiement du PSFP au niveau national

3.1 Conventions signées en 2023

Avec les développeurs

- Mutualité Française Bourgogne Franche Comté (6 chargés de développement)
- Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) (2 nouveaux chargés de développement)
- Hauts de France ADDICTION (1 chargé de développement)
- CODEPS 13 (1 chargé de développement)
- Commune d'Aubervilliers (1 chargé de développement)
- IREPS Nouvelle Aquitaine (5 chargés de développement)
- IREPS Martinique (3 chargés de développement)
- Association Espace (ville de Montargis) (1 chargé de développement)

3.2 Tableau récapitulatif de la formation des Développeurs en 2023

Le CND assure l'ensemble des formations des développeurs : le nombre de journées de formation théorique est variable en fonction du type de formation (initiale ou continue) + un accompagnement à la primo-implantation de **11 jours**.

Développeurs	Formation initiale	Nombre de participants	Nombre de jours de formation ¹
IREPS NA	3-11 ans	6	5
Association ESPACE	3-11 ans	1	5
Ville Aubervilliers	3-11 ans	1	5
FRAPS	3-11 ans	2	5
MUTUALITE FRANCAISE	3-6 ans	6	3
IREPS GE	3-11 ans	1	5
IREPS MARTINIQUE	3-11 ans	3	5
Totaux		20	30

Formation Inter : Multisites

8 développeurs en Mars 23 et 9 développeurs en Août 2023

¹ 1 jour de formation en ligne inclue dans la formation initiale

3.3 Tableau récapitulatif de la formation auprès des porteurs de projet en 2022

Quand le CND accompagne les nouveaux développeurs, il coanime la formation des groupes experts et des groupes animateurs incluent dans la durée de 11 jours d'accompagnement. Quand il fait office de développeur local, il réalise les formations de groupes « Experts » et « Animateurs », et propose l'accompagnement du site, pour une durée de 11 jours également.

Sites	Nombre d'experts	Période	Nombre d'animateurs	Période	Nombre de jours
Montargis	6	Janvier		2024	2
Douchy les Mines	8	Décembre		2024	2
Blois	4	Septembre	5	Octobre	5
Vendôme	13	Septembre	9	Octobre	5
Parc de la Brenne		Avril		Avril	5
PMI06- Nice			5	Septembre	2
Salon de Provence			5	Octobre	
Digne	18	Novembre	7	Novembre	5
Aubervilliers	13	Septembre		2024	5
Schœlcher	15	Octobre	10	Octobre	5
Blangy-sur-Bresle	27	Octobre	11	Novembre	5
Conches en Ouches	17	Octobre	9	Octobre	5
Vouzier	9	Janvier	5	Février	5
Uckange	12	Janvier	6	Février	5
Vandoeuvre les Nancy	21	Mars	10	avril	5
PTCL	15	Mars	6	Mars	5
Totaux	127		88		66

3.4 L'évaluation de résultats des implantations réalisées au niveau national en 2023

Les données présentées ci-dessous considèrent les éditions² de PSFP qui ont démarrées en 2023. Elles s'appuient sur les retours d'informations via les évaluations nationales et la déclaration des développeurs. En 2023, au niveau national, nous comptabilisons **34 Editions réalisées** dont **18 primo implantations (nouveaux sites)**

Les publics bénéficiaires:

- 229 familles
- 264 Parents
- 304 enfants
- 347 Professionnels formés
- 195 experts formés (partenaires qui orientent les familles – 2 jours de formation)
- 152 animateurs (5 jours de formation)

Résultats de l'évaluation de la formation auprès des 160 experts

87,5 % des participants mettent une appréciation de 4 étoiles et +/5 pour leur degré de satisfaction globale de la formation.

² Edition = 12 sessions pour le 3/6 ans et 14 sessions selon la tranche d'âge

Résultats de l'évaluation de la formation auprès des 133 animateurs

94 % des participants mettent une appréciation de 4 étoiles et +/5 pour leur degré de satisfaction globale de la formation

Résultats de l'évaluation de la formation auprès des 17 développeurs

100 % des participants sont satisfaits de l'organisation et des méthodes pédagogiques

Résultats de l'évaluation de la formation auprès des 112 parents

Nous notons une nette augmentation de la participation des parents à l'évaluation en ligne - + 90 % de parents par rapport à 2022 (22 parents)

95 % déclarent être satisfaits de l'organisation et des méthodes pédagogique

L'évaluation plus détaillée est à disposition au CODES06.

4. Suivi et surveillance de routine du déploiement de PSFP 6-11 ans

Santé publique France a évalué le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité pour les parents et enfants de 6-11 ans, entre 2015 et 2017. L'évaluation de PSFP 6-11 a montré des effets, en comparaison à une intervention minimale de la parentalité, sur l'hyperactivité et les troubles du comportement de l'enfant, sur l'engagement parental et la santé mentale du parent et sur le bien-être de l'enfant.

Les objectifs du suivi et surveillance en routine du déploiement de PSFP 6-11 par Santé publique France sont de vérifier les bonnes conditions de mise en œuvre et de garantir sur l'ensemble du territoire la qualité du dispositif et son maintien dans le temps.

Le risque, dans le contexte d'un large déploiement est en effet de voir se dégrader la qualité de la mise en œuvre du programme, ce qui pourrait altérer son efficacité.

Plusieurs indicateurs seront recueillis :

- La fidélité des activités proposées
- L'assiduité des familles,
- L'évolution des pratiques des animateurs qui délivrent le programme
- Des indicateurs sur les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des parents
- Des indicateurs sur lesquels l'évaluation nationale a montré un effet positif : Troubles du comportement de l'enfant et l'Engagement parental
- La satisfaction et les effets ressentis des familles,

Les données 2023 n'ont pas encore été rendues par SpF.

5. Déploiement des PSFP au niveau PACA

Le déploiement des programmes PSFP en région PACA s'organise autour de deux missions complémentaires :

- L'accompagnement/ coaching régional des développeurs départementaux
- Le développement et l'accompagnement des implantations dans le département des Alpes Maritimes en tant que développeur départemental

Le coaching régional

Le réseau des CODES / CODEPS de la région PACA est impliqué dans le déploiement des programmes PSFP en région PACA (sauf les Hautes Alpes). Un chargé de développement PSFP est nommé au sein de chaque CODES / CODEPS afin de promouvoir et d'implanter le programme sur son territoire.

Le CODES 06, développeur national des PSFP assure une mission de coaching régional, afin de :

- Soutenir les développeurs départementaux dans la promotion des PSFP sur leur territoire
- Proposer un « tutorat » lors d'une primo implantation : co animation des réunions de présentation, co animation des formations (groupe expert, groupe animateurs), aide méthodologique en lien avec le guide d'implantation, soutien dans l'évaluation du programme
- Suivre le déploiement des programmes en région PACA
- Proposer des échanges / rencontres régionales d'échanges de pratiques autour de programmes

En 2023, deux départements ont été actifs sur l'essaimage.

- 13 : Déploiement d'un PSFP 3/6 ans à Salon et démarrage d'une duplication
 - Réunion de travail pour un déploiement dans les 4ème/5ème arrondissement
- 04 : Déploiement à Digne d'une édition PSFP 6/11 ans
- 83 : Pas de porteurs de projet identifié/ prospection en cours

Le développement dans les Alpes Maritimes

C'est le département historique d'implantation des PSFP. En 2023, 8 territoires proposent des programmes, il s'agit de :

- Grasse – PSFP 3-6 et 6-11 ans
- Mouans Sartoux - PSFP 3-6 et 6-11 ans
- St Laurent du Var- PSFP 3-6 ans
- le SIVOM Val de Banquière - PSFP 6- 11ans (en attente de reprise)
- Vallauris – 12-16 ans (expérimentation terminée en 2023)
- Peymeinade – PSFP 6- 11 ans via la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)
- URAPEDA / APAJH 06 - PSFP 6- 11 ans programme animé en langue des signes Française à destination exclusivement de parents sourds ou malentendants
- Mandelieu – PSFP 3- 6 ans via le Conseil Départemental des Alpes Maritimes PMI

8 éditions du programme ont eu lieu ou ont démarré en 2023. Des perspectives de déploiement des programmes sur d'autres communes du département sont à l'étude, notamment la ville de Cannes (démarrage début 2024) et Nice les Moulins dans le cadre des cotés éducatives (démarrage prévu en 2024).

Des présentations du programme sont prévues en 2024 à Roquebrune Cap Martin, Breil sur Roya et Beausoleil.

IV - SANTE MENTALE ET PREVENTION DU SUICIDE

1. Le Projet Territorial de Santé Mentale

*Dr Jean Yves Giordana -Coordinateur
Chantal Patuano - Directrice
Emilie Marcel – Chargée de projets*

31

Contexte



L'instruction du 5 juin 2018 relative aux Projets Territoriaux de Santé Mentale prévoit que les acteurs de terrain s'emparent de l'opportunité que constitue le PTSM pour s'organiser et mettre en place un plan d'actions coordonné en faveur de la santé mentale. L'ambition du PTSM est de mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux territoriaux et de formaliser une politique ascendante en matière de

santé mentale.

L'Agence Régionale de Santé PACA par l'intermédiaire de la DD 06 a confié en 2019 la mission d'animation des travaux d'élaboration du PTSM 06 au CODES 06, choisi pour ses compétences méthodologiques et son ancrage territorial.

Missions

- **Accompagner la mise en place du CTSM**
En soutien méthodologique de l'ARS :
 - ▶ Participer à la priorisation des actions à intégrer chaque année dans le CTSM
 - ▶ S'assurer de la mise en place des avenants au CTSM pendant la durée du CTSM
- **Animer le projet territorial de Santé Mentale**
 - ▶ Soutenir les acteurs pour la mise en œuvre des projets du PTSM
 - Accompagner les acteurs à la finalisation des fiches actions du PTSM, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - Proposer aux porteurs de projets un appui méthodologique à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation
 - Accompagner les acteurs à l'écriture de nouvelles fiches actions, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - ▶ Maintenir la dynamique partenariale
 - Assurer une communication régulière auprès des acteurs
 - Organiser une journée départementale annuelle
 - ▶ Assurer le suivi du projet territorial de santé mentale
 - Organiser et animer le Comité Opérationnel destiné à suivre la mise en œuvre des actions, la finalisation des notes d'intention et l'animation de nouveaux groupes thématiques
 - Organiser et co-animer avec l'ARS les réunions du comité de suivi
- **Participer aux réunions d'animation régionale**



Soutien méthodologique de la dd06 ARS

La gouvernance :

Les modalités de gouvernance du PTSM ont été étudiées en partenariat avec la DD06ARS et validées en mai en 2021 lors d'un Comité de Suivi.

Pour la mise en place du Contrat Territorial de Santé Mentale - CTSM, après analyse des différentes possibilités, le choix s'est porté sur une gouvernance qui reposerait sur 2 instances :

- **un comité de suivi du CTSM** (copil du PTSM)
- **un comité opérationnel**

Le Comité de suivi du CTSM

Le COPIL initial a été élargi à d'autres acteurs du territoire, pouvant participer financièrement aux actions inscrites dans le CTSM. Il comprend :

ARS-DD 06 – CODES – Conseil Départemental – DDCS -CPAM – MDPH -Education Nationale-Elu (association des maires) – Président de la commission santé mentale du CTS – représentants médicaux, administratifs et soignants du GHT (filiale psychiatrie adulte et enfant) – coordinatrices des CLSM – usagers et aidants.

Le Comité opérationnel CTSM

Il se compose de 2 commissions

- **Commission 1 :**

Composée des représentants des différents porteurs de projets validés et mis en place.

- **Commission 2**

Composée des représentants des projets en attente de validation ou de financement ou encore de projets à l'étude (tels que ceux ayant fait l'objet d'une note d'intention ou encore les pilotes des nouveaux groupes thématiques)

Elles sont animées par le Coordonnateur du CTSM

Activités de soutien à la DD06/ARS

Toute l'année 2023 nous avons à la demande de la Délégation Départementale

- Faire régulièrement le point sur les suivis administratifs des fiches actions déposées auprès de l'ARS Siège, dans le cadre de la priorisation des actions à mettre en œuvre.
- Echanger sur la priorisation des actions à déposer à l'ARS siège dans le cadre du projet de financement 2023
- Préparer les avenants au CTSM signé en 2022-2023
- Co-Organisé les Comités de suivi des 2 Mai et 15 Décembre 2023 dans les locaux de la DD06ARS ; cette instance s'est clôturée par la signature des avenants 2022 et 2023 au CTSM

concernant les porteurs d'actions financées en 2022 et 2023

Le Comité de suivi permet de faire le point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre du CTSM, de soumettre de nouvelles fiches actions travaillées dans le cadre de l'animation du PTSM.

Le coordinateur du PTSM a été sollicité par la DD06 pour l'organisation et la coanimation du **CNR Santé Mentale** qui s'est déroulé le 8 Décembre 2023

Suite à la signature du CTSM et de ses avenants nous :

- Accompagnons les porteurs d'actions dans toutes les démarches administratives de dépôt de demande de subvention
- Colligeons les suites administratives données aux porteurs de projets sélectionnés par l'ARS.

Ces travaux sont assez chronophages et nécessitent de nombreux contacts, aller et retour entre le CODES, les porteurs et l'ARS.

Soutien aux acteurs pour la mise en œuvre des projets

Le coordonnateur du PTSM a rencontré les **12 porteurs** dans le cadre de réunion de suivi sur l'état d'avancement de leurs actions financées.

Groupes de travail

« **Création d'une Plateforme de service pour des jeunes entrant dans la psychose** » - réunions régulières du groupe de travail composé de : ISATIS (porteur du projet), le CHU de Nice (CEDIP et centre de réhabilitation psychosociale), le CHSM, UNAFAM

« **Comité Technique Santé Mentale - Direction de l'Insertion du Conseil Départemental** » - Ce groupe de travail résulte de la conjonction de l'intérêt des acteurs du PTSM pour de nouvelles modalités de « travail accompagné » et des orientations prises par le service public de l'insertion et de l'emploi du conseil départemental confronté au constat de la difficulté d'accompagnement vers l'insertion de personnes en situation de grande fragilité psychologique et souffrant parfois de pathologies mentales. Différents modèles, dont l'IPS, sont actuellement à l'étude.

« Santé Mentale et milieu carcéral »

Les travaux nationaux et les constats des professionnels de terrain convergent pour mettre en lumière la problématique de santé mentale des détenus. Un des aspects de cette problématique est lié à la continuité des soins au moment de la sortie de prison.

Un groupe de travail restreint animé par le CODES 06 PTSM réunit : le CHSM / SMPR, le CH de Grasse et le SPIP.

Les premiers échanges (mai – Juin 2023) ont permis de mieux appréhender l'organisation de la prise en charge psychiatrique des détenus et l'organisation actuelle des soins à la sortie. Cette étape préalable est incontournable afin de pouvoir envisager des perspectives d'amélioration et éventuellement une fiche action. Ce groupe de travail se concentre sur la possibilité d'améliorer le suivi psychiatrique post-carcéral et notamment en évitant les ruptures de parcours de soins pour les ex détenus.

Le groupe a été scindé en 2 territoires celui de la maison d'arrêt de Nice et celui de la maison d'arrêt de Grasse, les problématiques et les organisations étant fondamentalement différentes. Les travaux de ce groupe vont se poursuivre en 2024.

Maintien de la dynamique partenariale

» Courtage de connaissance : Informer par l'envoi régulier d'informations par mails aux acteurs et lors de divers évènements :

- La promotion d'évènement locaux, régionaux et nationaux
 - La transmission d'appels à Projets
 - Transfert du Bulletin Epidémiologique Mensuel Santé Publique France sur la Santé Mentale (analyses hebdomadaires des indicateurs surveillés)
 - La communication de formations
 - La transmission d'Articles, Etudes, résultats d'études, documentation
 -
- plus d'une centaine de mails par an.

» Plénière à destination des acteurs du territoire

Organisation d'une matinée d'échanges à l'attention des acteurs du Territoire ; elle s'est déroulée **le 28 Septembre 2023**.

Cette matinée a été organisée en deux temps :

- Une intervention du Docteur Jean-Luc Roelandt - Directeur adjoint du centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé - qui avait pour thème « **Les orientations de l'OMS en faveur de la santé mentale dans la cité, du respect des droits, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté des usagers** ».
- Une présentation des actions retenues et financées, à ce jour, dans le cadre du CTSM par les porteurs.

» Alimenter l'espace d'information dédié au PTSM sur le site internet du

CODES :

<https://www.codes06.org/actions/projet-territorial-de-sante-mentale-ptsm-des-alpes-maritimes-une-demarche-participative> sur lequel nous pouvons retrouver l'ensemble des informations

- » **Participer à différentes instances des CLSM du Département** – assemblées générales, COPILS, SISM
- » **Appui au développement des CLSM du Département**

Le département des Alpes-Maritimes est à ce jour doté de **10 conseils locaux de santé mentale** qui sont principalement localisés sur la bande littorale ou à proximité. Un onzième CLSM (commune de la Trinité) est en cours de création. Trois d'entre eux ont été créés en 2015 (Cagnes/mer, Antibes, Nice) puis Carros (2016), Cannes, Valbonne, Roquebrune- cap- martin et Vence (2018), et enfin Grasse et Menton en 2020.

A ce jour, le département des Alpes Maritimes est le département le mieux doté en CLSM de toute la région PACA

» **Participer à différents séminaires colloques**

- **Congrès Profamille**

Les 16 et 17 novembre 2023 s'est tenu le congrès annuel du réseau francophone Pro Famille à Nice (parc Phénix et maison des associations Garibaldi à l'initiative du CODES 06, du centre hospitalier Sainte-Marie, de l'UNAFAM et du CLSM de Nice. Il a précédé le colloque « **Santé Mentale et psychiatrie : quels outils à destination des familles** » du 15 Novembre 2023 qui a abordé les différents aspects du soutien aux aidants (pair-éducation, psychoéducation) ainsi que la problématique de la stigmatisation dont les proches sont souvent victimes (stigmatisation par association).

1. Organisation dans le département de la formation nationale des coordinatrices de CLSM

Elle a été organisée, en partenariat avec le CNFPT et le CC.OMS, dans les locaux du CN FPT à Saint-Laurent-du-Var sur la période du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2023.

2. Contribution au cahier des charges national pour les CLSM

En raison des constats, ces dernières années, des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain et leurs attentes de réponses sur des éléments majeurs tels que les étapes à suivre pour établir un CLSM, leur structure optimale (doivent-ils par exemple être le « volet » santé mentale des CLS ? Quel lien avec les PTSM ?), Les modalités de financement et de coordination, etc....

Ce cahier des charges sera élaboré avant l'été 2024, actualisera le seul document cadre sur les CLSM (instruction ministérielle de 2016).

- **Interventions-conférences**

Le coordonnateur du PTSM a présenté le PTSM (son origine, ses contours, son périmètre, sa gouvernance, son fonctionnement...) lors de différentes manifestations sur des sujets de santé mentale.

- **Comité Territorial des élus locaux du Groupement Hospitalier de territoire des Alpes Maritimes**

- **7 avril 2023 à Nice** - Conférence sur « **Santé mentale, démocratie en santé et prévention des risques** » à destination d'étudiants travailleurs sociaux à la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale de Nice (HETIS)

Assurer le suivi du PTSM

Le Comité de suivi permet de faire le point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre du CTSM, de soumettre de nouvelles fiches actions travaillées dans le cadre de l'animation du PTSM.

La construction des outils communs régionaux est prévue lors de nos prochaines réunions animées par le CRES.

Evaluation du processus d'écriture du projet et évaluer le processus d'implantation et du démarrage de l'animation

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des acteurs du PTSM 06 finalisé sur Survey Monkey ; **21 réponses ont été recueillies sur 110 envois - 19 % de répondants**. Les réponses font état :

- 81% sont très satisfaits de la disponibilité de l'équipe d'animation, de coordination concernant les réponses à vos sollicitations / questions
- 81% des répondants estiment très satisfaisant l'accompagnement méthodologique de l'équipe d'animation, de coordination (soutien aux acteurs)
- 76% des participants jugent très satisfaisante l'animation globale du PTSM proposée par le CODES 06

Il est prévu d'élaborer des outils dans le cadre de l'animation régionale pour formaliser les éléments d'évaluation du processus.

Les étapes du processus de mise en œuvre :

- **Elaboration du CTSM des 2 avenants au CTSM** signature en mai et décembre 2023
- **Organisation du Comité de suivi** par la DD06ARS – 2 prévus par an 2 Comités de suivi ont été organisés, 1 en Mai et 1 en Décembre
- **La commission Opérationnelle 1 et La commission Opérationnelle 2**
Ces commissions ont pris la forme de groupe de travail thématique tant pour le suivi que pour l'élaboration de nouvelles fiches.
Les travaux étant directement présentés par la suite au Comité de suivi.

Animation Régionale et participation a journées d'échanges/séminaires

- Participation aux **3 réunions régionales PTSM**, organisées par le CRES dans le cadre de leur mission de coordination : 09/12/2022, 27/01/2023, 09/06/2023
- Participation à un **groupe de travail** sur la question de la **formation en Santé Mentale** en le 21/09/2023
- **2 Avril 2023 - Séminaire PTSM – Projet territoriaux de santé mentale - Centre Mistral à Marseille**
Séminaire organisé par le CRES dans le cadre de sa mission d'animation régionale des PTSM ; le thème « **Faire évoluer les pratiques des professionnels et le système de soins : quels enjeux dans la lutte contre la stigmatisation, quels outils ?** ». Le coordonnateur PTSM est intervenu sur « **les outils d'évaluation de la stigmatisation** »
- **12 juin 2023 – webinaire « logement »**
Organisé par l'association régionale pour l'habitat social PACA et Corse Webinaire sur « **la santé mentale dans l'habitat** » avec l'union sociale pour l'habitat et le CRES. Il était destiné aux professionnels : directeur et chargé de gestion locative, conseillère en économie sociale et familiale, chef de projet en innovation sociale etc...

2. Formations au repérage de la Crise Suicidaire

Contexte

Le CODES 06 est financé depuis 2010, par l'ARS PACA pour l'organisation et la mise en œuvre de formations au repérage de la crise suicidaire en lien avec les formateurs locaux et leurs établissements d'appartenance.

Le 10 septembre 2019, une instruction ministérielle porte réforme au dispositif de formation au repérage de la crise suicidaire.

Ainsi, le modèle actualisé, a pour objectif la création d'un réseau de repérage, d'évaluation et d'intervention en cas de crise suicidaire.

3 modules et format de formation à mettre en place :



- **Module 1 « Sentinelle repérage de la crise suicidaire-1 journée**
- **Module 2« Evaluation du potentiel suicidaire et orientation »-2 journées**
- **Module 3 « Intervention de crise suicidaire »-2 journées**

En complément des modules de formation, sont organisés, des :

- « **Echanges de pratiques sentinelles** » destinés aux personnes ayant participé au module sentinelles ainsi que des rencontres
- **Rencontres « intermodule »**, réunissant sur un territoire cible tout l'ensemble des personnes formées afin de faciliter les liens entre elles et les orientations en cas de nécessité.

Objectif Général

Poursuivre le développement de formation au repérage et à la prise en charge de la souffrance psychique dont les troubles dépressifs et les risques suicidaires à destination des professionnels du sanitaire et du social et autres équipes pluridisciplinaires.

Publics destinataires

- » Citoyen ou professionnel présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci d'autrui. « **Module 1** »
- » Professionnels de santé, ou psychologues cliniciens, formés à l'entretien clinique « **Module 2** »
- » Professionnel de santé ou psychologues cliniciens, formés à l'entretien clinique et réalisant de manière régulière de l'intervention de crise. « **Module 3** »



Activité 2023

Préparation du déploiement des formations

Le déploiement de ce dispositif de formation nécessite un travail préparatoire avec les acteurs des territoires concernés par les formations : Conseils Locaux de Santé Mentale, services de psychiatrie publique notamment.

- » **5 formations** organisées dans le département :
 - 2 modules « Sentinelles au repérage de la crise suicidaire » - **47 personnes formées**
 - 2 modules « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation » - **19 personnes formées**
 - 1 modules « Intervention en crise suicidaire » – **8 participants**
- » 1 rencontre dite « intermodule » : 14/03/2023 - **20 participants**
- » 2 « Echanges de pratiques sentinelles » : 30/05 et le 04/12/2023 - **20 participants**
- » 1 « Echange de pratiques sentinelles MSA » : 03/10/2023 - **19 participants**

37

3. Journées régionales « repérage de la crise suicidaire »

Le CODES 06 participe activement aux travaux régionaux sur la thématique du suicide au travers des participations suivantes :

- » Présentation du Centre Régional de Prévention du Suicide CRPS organisée par le CRES PACA
- » Réunions de travail avec l'ARS PACA pour définir les contours du déploiement du dispositif de formation « crise suicidaire »
- » Comité d'organisation de la journée régionale des formateurs régionaux « crise suicidaire »
- » Réunions de coordination régionale CRES / CODES

4. Accompagnement du groupe psycarité : souffrance psychique et précarité



Contexte

Ce groupe de travail a été constitué en 2009, à la suite d'un module de formation « précarité, psychiatrie et travail en réseau » organisé par le CODES06. Les personnes formées ont souhaité poursuivre les échanges et le travail partenarial en constituant un groupe de travail stable nommé « Psycarité ».



Objectif Général

Fluidifier les articulations entre les différents acteurs accompagnant des publics en errance ou pris en charge dans les structures d'hébergement et d'accueil afin de faciliter la prise en charge de la souffrance psychique et des troubles psychiatriques.



Objectifs opérationnels

- » Décloisonner les secteurs psychiatriques, les secteurs médico-sociaux institutionnels, libéraux et associatifs pour favoriser une meilleure connaissance réciproque dans la perspective de développement du travail en réseau
- » Mettre en lumière des difficultés d'articulation des différents accompagnements proposés par de nombreux acteurs, de les discuter afin d'envisager des propositions d'amélioration.
- » Apporter des éclairages en matière de repérage et connaissances des pathologies mentales : compréhension des manifestations de la pathologie, meilleures analyses et compréhension des situations, meilleures connaissances des lieux, services de prises en charge
- » Favoriser une meilleure interconnaissance des structures, modalités de fonctionnement, d'accueil du public ...



Publics concernés

Les professionnels médicaux, médico-sociaux, sociaux, des secteurs institutionnels, libéraux et associatifs en contact avec personnes en errance ou prises en charge par les structures d'accueil ou d'hébergement du Territoire Nice Centre.



Activité du groupe 2023

L'activité du groupe s'organise autour de rencontres « études de cas » planifiées tous les deux mois.

Ces rencontres ont eu pour objectif de :

- » Poursuivre la constitution du travail en réseau
- » Présenter et analyser en groupe des études de cas afin d'envisager des articulations et des pistes de prise en charge coordonnée entre les professionnels
- » Favoriser une meilleure connaissance mutuelle des membres du groupe, des structures représentées et de leurs

missions respectives. Des présentations de structures et services sont régulièrement organisées.

En 2023, **4 réunions** ont été proposées : 24 janvier, 21 mars, 16 Mai, 20 Juin, 19 septembre et 21 novembre 2023.

Intervenants

Le groupe est animé par :

- Dr Catherine Thierry – Médecin Psychiatre au CAP – CHU de Nice
- Anthony Ruggero – psychologue clinicien de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité CHU de Nice
- Emilie Marcel – CODES 06

V - NUTRITION

1. Ratatouille et Cabrioles



Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet
Julie Fulconis, Diététicienne, Chargée de projet
Cindy Hazaroglu, Diététicienne, Chargée de projet

39

Contexte

En 2014, suite à une étude de relevés d'IMC de 2011-2012 des enfants des écoles maternelles de la région, l'ARS PACA a mobilisé les CODES 06 et 83 pour la mise en œuvre d'un programme triennal d'éducation nutritionnelle en école maternelle de quartiers défavorisés. En 2017, ce programme s'est régionalisé et a également été déployé sur les départements du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Sur le département des Alpes Maritimes, ce programme est développé sur les territoires de Cannes et de Nice.

Entre 2015 et 2017, un premier programme triennal a été développé sur le secteur Nice Ouest et Cannes la Bocca Nord.

Depuis 2018 et jusqu'en 2022 un second programme triennal est développé sur le secteur de Nice st et Cannes Centre

Objectif Général

Développer un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés sur les territoires Politique de la ville dans le département des Alpes Maritimes

Objectifs Opérationnels

- ▶ Organiser et animer un temps de concertation avec les services municipaux (santé scolaire, éducation, sports, chargé de projet CUCS, élus à la santé), les services de l'Education Nationale (Service de Promotion de la santé, rectorat et/ou DASEN), et les services de PMI.
- ▶ Mettre en place au moins un temps de concertation avec les équipes éducatives des écoles maternelles concernées pour construire en partenariat un programme d'éducation nutritionnelle pour les élèves.
- ▶ Mettre en œuvre au sein de 48 à 54 classes d'écoles maternelles (par ETP) un programme d'éducation nutritionnelle en animant un module de plusieurs séances auprès de chaque classe.
- ▶ Mettre en place et animer dans les écoles un temps d'échanges par école avec les parents des élèves afin de leur présenter le programme qui a été mis en place et de répondre à leurs préoccupations en matière de nutrition.
- ▶ Mettre en place des ateliers thématiques externalisés à l'école destinés aux parents et répondant à leurs préoccupations en partenariat avec les associations de quartier.
- ▶ Participer à la rencontre annuelle régionale entre CODES organisée par le CRES.
- ▶ Evaluer le programme auprès des enseignants et des parents.



Publics concernés

- » Enfants de 3 à 6 ans de **5 écoles et 48 classes** de maternelles :
 - Ecoles : Roassal – Thérèse Roméo – Rothschild – Nice Centre
 - Ecoles : Bon Voyage – Jean Macé – Nice Est
- » Parents des enfants bénéficiant du programme
- » Equipe éducative des écoles maternelles (enseignants, ATSEM)

1.1 CONCERTATION AUTOUR DU PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

40

- Présentation du projet aux conseillers pédagogiques et à l'inspecteur de l'éducation nationale de Nice 6
- Choix et/ou validation des écoles pressenties sur le territoire de Nice 6 en fonction des diagnostics et besoins de territoire
- Etude de partenariat associatif externe de territoire dans la perspective de mise en place des ateliers/rencontres à destination des parents pour répondre à leurs préoccupations en matière de nutrition

Les rencontres associatives n'ont pas été organisées pour cette première année du programme car les temps parents ont pu être mis en œuvre au sein même des écoles. Néanmoins, une identification des associations de proximité a été réalisée.

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal

Organisation et animation d'une réunion institutionnelle et partenariale avec 3 professionnels (1 Médecin Conseillère Technique auprès de l'IA-DASEN, 2 Conseillers Pédagogiques Nice 6) le 29 août 2022 au service DSDEN 06.

1.2 CONCERTATION AVEC LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES DES ÉCOLES MATERNELLES

» Temps de travail avec les équipes éducatives

- Présenter le programme
- Echanger sur l'offre alimentaire et l'activité physique de l'école
- Identifier l'implication possible des enseignants dans le projet et analyser leurs besoins spécifiques
- Présenter et/ou utiliser des outils pédagogiques et de techniques d'animation sur l'alimentation
- Co construire le programme
- Planifier les futures réunions et des interventions auprès des enfants
- Echanger sur les modalités de rencontres avec les parents au cours de l'année

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal

Organisation et animations de 17 réunions regroupant 128 professionnels (Directeur d'école, directeur enseignant, enseignants, conseillers pédagogiques) dans les écoles :

- **6 réunions de présentation**
- **6 réunions de concertation et de co-construction**
- **5 réunions de bilans**

» **Temps d'échanges avec les équipes éducatives en continu de l'action**

- Discuter sur la qualité de l'activité déroulée auprès des enfants : organisation, ambiance générale, ressentis et réactions des enfants, contenu, pertinence des objectifs
- Réaliser un résumé oral concernant le déroulement de l'activité suivante
- Elaborer d'éventuels réajustements ou modifications des prochaines activités
- Définir des modalités d'approvisionnement du matériel nécessaire pour le déroulement de l'activité suivante
- Relever des informations concernant toute continuité réalisée en lien avec le programme (activités/travail avec les enfants, participation de parents, prise de photos des activités etc...)
- Echanger autour des modalités d'organisation et de communication des rencontres parents

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal

207 temps d'échanges ont eu lieu avec les équipes éducatives des écoles.

1.3 MISE EN PLACE DE SEANCES D'EDUCATION NUTRITIONNELLE AUPRES DES ELEVES DE MATERNELLES

- Découvrir et reconnaître des aliments notamment les fruits et légumes, les légumes et fruits secs à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir l'origine des aliments
- Valoriser la consommation d'eau
- Valoriser l'activité physique
- Découvrir et expérimenter la transformation des aliments à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir les saveurs des aliments

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal -

Réalisation de **207 séances** d'éducation nutritionnelle à destination de **1018 enfants** et 48 classes :

Rythme : Entre 7.5 et 15 jours par école, selon le nombre de classes, par section de maternelle

1.4 MISE EN PLACE DE TEMPS D'ECHANGES SUR LE PROGRAMME AVEC LES PARENTS DES ENFANTS DANS LES ECOLES

- Présentation du projet et développement de sa notoriété
- Relevé et échanges autour des préoccupations en matière d'alimentation
- Description des séances enfants en classe (outils, techniques), avancement du projet
- Organisation d'ateliers répondant aux préoccupations des parents en matière d'alimentation



Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal -

83 parents ont assisté aux temps de rencontres suivants :

- **4 temps de présentation** : Le 01/06/2023 à l'école Rothschild et le 24/11/2022 réunion commune avec l'école Roassal et Thérèse Roméo, le 25/11/2022 à l'école Jean Macé et le 23/03/2023 à l'école Bon Voyage
- **3 ateliers parents** : 15/05/2023 atelier commun avec l'école Roassal et Thérèse Roméo, le 10/03/2023 à l'école Jean Macé et le 01/06/2023 à l'école Bon Voyage

55 parents ont participé au cours de 27 ateliers animés auprès des enfants au sein de l'école Roassal, Thérèse Roméo et Jean Macé.

1.5 MISE EN PLACE DE TEMPS D'ÉCHANGES SUR LE PROGRAMME AVEC LES PARENTS DES ENFANTS DANS LES ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal -

Chaque année, communication aux parents de documents facilitant la mise en œuvre de pratiques alimentaires favorable à la santé des enfants, à partir des préoccupations des parents, des besoins observés par les équipes éducatives, des recommandations de santé publique :

- Une recette par atelier cuisine réalisé en classe
- 3 flyers par année scolaire
- **Conception de 36 fiches recettes et de 3 livrets pédagogiques** et impression et diffusion de ces différents documents aux familles au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Chaque année, conception, impression et diffusion de 20 livrets pédagogiques à destination des enseignants : relecture, adaptation des activités proposées selon l'expérience des chargées de projet, imagination et création de nouvelles activités en fonction des besoins des enseignants.

1.6 PARTICIPATION A LA RENCONTRE ANNUELLE REGIONALE ENTRE CODES ORGANISEE PAR LE CRES

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal

Echanger entre le CRES et les CODES autour de la dynamique partenariale et des différentes pratiques des CODES.

Participation à une journée de réunion COPIL en visioconférence le 26/09/2022 avec l'ARS et les différents partenaires institutionnels :

- Echanger sur les axes communs du programme mis en œuvre au sein des différents CODES
- Echanger sur les perspectives de travail

Participation à une journée de réunion régionale, au CRES PACA, à Marseille, le 14/11/2022 pour :

- Echanger sur les pratiques des différents CODES
- Finaliser le travail sur l'évaluation régionale

1.7 EVALUATION DE L'EVOLUTION DES CONNAISSANCES ET DES PRATIQUES NUTRITIONNELLES DES FAMILLES (CRES ET CODES)

Année scolaire 2022-2023 – Première année du troisième programme triennal -

Depuis l'année scolaire 2022-2023, une évaluation régionale est réalisée par les CODES de chaque département de la région PACA afin que le CRES (Le Comité Régional d'Education pour la Santé) puisse établir une synthèse régionale.

- Réajustements, transmission, rappel, récolte, saisie sur Survey Monkey et analyse de questionnaires enseignants parents en fin d'année scolaire 2022-2023
- Rédaction d'une synthèse et d'un rapport d'évaluation de l'année scolaire 2022-2023 disponible au CODES.

Création de nouvelles activités de cuisine et d'activité physique suite à plusieurs demandes des enseignants pour la deuxième année du troisième programme triennal.

Evaluation auprès des enseignants

A l'aide d'un **questionnaire anonyme** diffusé via un lien SurveyMonkey **et d'une réunion bilan**, l'évaluation des enseignants porte sur :

- Leur satisfaction vis-à-vis des thématiques des ateliers réalisés auprès des enfants, des informations transmises durant les séances avec les enfants, des techniques d'animation et des outils utilisés lors des ateliers, l'écoute et les échanges avec les élèves et l'organisation des séances
- Les échanges avec les familles autour du programme
- L'impact des ateliers développés en classe sur les comportements des enfants en classe
- La poursuite des activités en lien avec le programme après le départ du CoDES
- Les idées fortes que les enseignants retiennent des séances
- Les points forts du programme
- Les points à améliorer du programme
- Les besoins complémentaires en activités, thème... des équipes

Evaluation auprès des parents

L'évaluation est menée **par le biais d'un questionnaire auprès des parents** d'enfants de petites, moyennes et grandes sections, diffusé via un lien SurveyMonkey, puis une relance faite via un format papier et porte sur :

- L'impact du programme sur les comportements des enfants en lien avec l'alimentation
- La notoriété du programme et des fiches recettes/flyers

L'évaluation auprès des parents a pour but de :

- Connaître la notoriété du programme auprès des parents
- Les canaux de communication du programme utilisés par les parents
- La communication de l'enfant sur le programme au sein de la famille
- La notoriété des documents créés par le CODES06 en lien avec l'alimentation et/ou l'activité physique distribués par les enseignants
- L'intérêt des familles pour les documents créés par le CODES06 en lien avec l'alimentation et/ou l'activité physique distribués par les enseignants
- La réalisation des parents d'une ou plusieurs activités/recettes créées par le CODES et transmises par les enseignants
- L'impact du programme sur les attitudes de l'enfant vis-à-vis de l'alimentation
- Leurs suggestions concernant le programme
- L'impact du programme sur les habitudes de vie et/ou changements au domicile

2. OPTICOURSES » : formation action autour de la mallette OPTICOURSES

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet

Contexte

OPTICOURSES® est un programme d'éducation pour la santé, dédié à toute personne préoccupée par la thématique « alimentation et petit budget ». Le programme, basé sur des ateliers collectifs, vise à développer les compétences des personnes pour qu'elles puissent réaliser des approvisionnements alimentaires favorables à la santé sans dépenser plus.



OPTICOURSES® a été conçu dans le cadre d'une recherche/action par une équipe de l'INSERM et fait partie des programmes à données probantes référencés par Santé Publique France.

Soutenu par l'ARS PACA, le réseau CRES/CODES PACA a d'abord contribué en 2015 à son expérimentation en 2015 dans la Région, puis entre 201-2022 à son déploiement dans les départements. Depuis 2022, avec une mise à disposition d'une mallette Opticourses® par la Chaire Unesco, le CODES a souhaité, en partenariat avec l'INRAE qui développe la marque Opticourses®, proposer une offre expérimentale de formation/action dans le cadre d'une CPO avec l'ARS PACA.

Objectif Général

Former/accompagner les professionnels du champ social à la mise en oeuvre du programme Opticourses® visant à améliorer les capacités d'arbitrage (qualité/prix) lors des achats alimentaires pour des personnes en difficulté financière

Compétences visées

A l'issue de la formation-action les professionnels seront en capacité de : Mettre en place et d'animer un programme et des séquences éducatives à partir de la mallette Opticourses®

Objectifs d'apprentissage

- Connaître le programme Opticourses® et ses fondements
- Découvrir et expérimenter les différentes activités du programme Opticourses® du point de vue d'un participant
- Découvrir et connaître le contenu de la mallette Opticourses®
- Identifier et connaître les principes et les valeurs de l'Education pour la Santé appliquée à l'alimentation
- S'exercer à l'animation d'activités Opticourses®
- Connaître les modalités d'évaluation de l'impact du programme Opticourses® sur les pratiques des participants
- Définir des perspectives de mise en oeuvre du programme au sein de sa structure



Publics concernés

Professionnels du champ social, éducatif, administratif dont une Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui sera chargée de la co-animation du programme au sein de sa structure



Plan Opérationnel

Mise en place de la formation

- Création des supports de communication de l'offre de formation
- Diffusion de l'offre de formation auprès de structures du département via lettre électronique et site du CODES
- Recueil des inscriptions
- Elaboration et signature des conventions de formation
- Edition de l'outil Opticourses® et du kit de documents participant pour chaque stagiaire
- Conception du contenu de la formation
- Animation des 3 jours de formation les 13-14 Novembre 2023 et 11 Décembre 2023 auprès de 3 services de la Fondation de Nice et 5 participants
- Evaluation de la formation, traitement et synthèse

Accompagnement à la co-animation dans 2 structures formées en 2022

Alfamif :

Réalisation de **6 réunions** de préparation/bilan auprès de 4 professionnels

Co-animation de **8 séances** auprès de 2 groupes de 4 à 6 participants usagers de la structure

Centre social des Moulins :

Réalisation de **8 réunions** de préparation/bilan auprès de 2 professionnelles

Co-animation de **6 séances** auprès d'un groupe de 4 participants usagers du centre social

3. Formation et accompagnements des personnes relais chargées de la distribution de l'aide alimentaire

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet au CODES 06



Contexte

En France comme dans d'autres pays européens existe de fortes inégalités sociales en santé : un gradient social est ainsi observé dans la plupart des pathologies chroniques liées à la nutrition : diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, hypertension, ostéoporose, santé bucco-dentaire...

Les enquêtes montrent que l'alimentation des personnes de statut socioéconomique défavorisé est caractérisée par de plus faibles apports en fruits, légumes, produits céréaliers complets, poissons, fibres, vitamines, minéraux, reconnus pour leurs effets protecteurs de la santé.

En France, 8 millions de personnes sont en insécurité alimentaire et 2 à 4 millions

(DROS – 2020) sont contraintes de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir.

La région PACA est la troisième région la plus touchée par la pauvreté et dans les Alpes Maritimes le taux de pauvreté en 2020 est de 16.2% (INSEE).

Impliqués dans l'accompagnement de leur public en matière d'alimentation, les professionnels de structures sociales (centre sociaux, associations de quartier, centre d'hébergement...) et d'aide alimentaire témoignent de leurs besoins en matière de connaissances des recommandations nutritionnelles appliquées à un petit budget mais aussi de pistes d'action et d'outils tenant compte des

contextes de vie et des contraintes de leurs publics.

Dans le cadre d'une CPO avec l'ARS PACA, le CODES propose un dispositif de

formation/accompagnement Nutrition et précarité visant à la mise en œuvre d'actions pour améliorer l'alimentation des publics en situation de précarité.

Objectif Général

Former et accompagner les travailleurs sociaux et autres professionnels intervenant dans le secteur social, sur le thème de l'alimentation équilibrée des publics en situation de vulnérabilité

Objectifs opérationnels

- Renforcer les connaissances et les compétences éducatives en matière de nutrition des personnes chargées de la distribution de l'aide alimentaire et des professionnels du champ social
- Contribuer à l'implantation d'actions de promotion de la santé autour de l'alimentation favorisant l'insertion sociale des publics en situation de vulnérabilité
- Evaluer l'impact du dispositif sur les pratiques des structures

Publics concernés

- Intervenants de la distribution de l'aide alimentaire (salariés et bénévoles) qui mettent en place ou ont l'intention de mettre en place des actions d'insertion autour de l'alimentation au sein de leur structure
- Travailleurs sociaux mettant en place ou ayant le projet de mettre en place des actions d'insertion autour de l'alimentation au sein de leur structure

Plan opérationnel

Dispositif 2021-2022

Accompagnements individuels (méthodologie, co-animation...) sur site des structures formées

7 structures accompagnées et 12 rencontres réalisées (2 co-animations et 10 accompagnements méthodologiques) :

- Alfamif
- Epicerie Sociale CCAS Roquebrune Cap Martin
- Centre parental ALC
- Fondation de Nice
- CHU Archet
- Ville de Nice
- Centre maternel Bon voyage
-

Etude d'impact du dispositif sur les pratiques des structures formées et accompagnées

6 structures contactées et 4 entretiens réalisés : Centre Familial Charles Vincent
ALC Les lucioles, Alfamif, API Provence

Dispositif 2023-2024

Mise en place d'une formation de 4 jours « Nutrition et précarité »

Organisation de la formation

- Création de supports et communication de l'offre
- Réservation de salles
- Conception du module
- Impression des dossiers documentaires
- Gestions des inscriptions

Animation de la formation

- 2-3 octobre et 6-7 Novembre 2023
- 5 structures – CCAS Beausoleil, Centre maternel Bon voyage, association Bulle d'Aires, CCAS de Vallauris, Association A la croisée des besoins. Dans les locaux de la Maison des associations de la Ville de Nice
- 7 participants

Traitement et bilan d'évaluation de la formation



4. « Point info-nutrition au carrefour Santé Jeunes – Nice »

Sandra Bonnet, Diététicienne Chargée de Projet

Contexte



Dans le cadre de sa mission de promotion et d'éducation pour la santé, de son approche globale en santé publique, le CODES a été sollicité par le Carrefour Santé Jeunes de Nice.

En effet, le Carrefour Santé Jeunes offre aux adolescents, jeunes adultes de 12-25 ans des consultations pluridisciplinaires de prévention dans le respect de la confidentialité et d'écoute bienveillante.

Parmi les prestations proposées, une consultation nutrition-diététique a été mise en place et à ce titre la collaboration du CODES, est souhaitée pour participer à l'animation d'un « Point info-nutrition ».

Objectif Général

Collaborer à la mise en place et l'animation d'un « Point info-nutrition » en partenariat avec l'équipe du Carrefour Santé Jeunes.

Objectifs Opérationnels

- » Assurer un entretien « éducation nutritionnelle » individuel
- » Accompagner, si nécessaire les parents ou professionnels dans la démarche d'aide et de soutien du jeune
- » Participer aux réunions d'équipe pluridisciplinaire du Carrefour Santé Jeunes

Publics concernés

- » **Les adolescents, jeunes adultes**
 - Démarche interne par les professionnels du Carrefour Santé Jeunes
 - Démarche accompagnée par un professionnel du champ médical et/ou socio-éducatif (CPMI, CPEF Foyer ASE, PJJ, ALC, Education
 - Nationale, MPU ...
- » **Les parents et les professionnels de référents des jeunes**
 - Démarche personnelle



Plan opérationnel

Animation du « Point info-nutrition » tous les jeudis de 9h30 à 13h30. Accueil de jeunes sur prise de rendez-vous spontanée individuelle ou sur orientation de professionnels du centre ou externe du champ social ou scolaire.

Les motifs d'entretien portent souvent autour des perceptions corporelles des jeunes (surpoids, parfois confirmé, sous poids), mais aussi des troubles des constantes sanguines (cholestérol, triglycérides), des troubles du comportement alimentaire, l'amorce de régimes végétariens... Les entretiens débutent par des échanges autour des conditions de vie, des habitudes en termes d'activité physique, d'alimentation, des représentations de l'alimentation. Puis, selon la demande, les besoins des jeunes, les discussions et les conseils s'engagent autour de l'organisation de l'alimentation, des repas, des goûts, des recettes, des choix alimentaires à petit budget, ... Divers outils servent de support d'échanges : emballages alimentaires, tableau d'équivalences en sucre, en graisse, recettes, guide de répartition de l'alimentation...

Les problématiques de certains jeunes nécessitent une orientation vers le médecin du centre, parfois une prise en charge par la Maison des adolescents, le BAPU... Selon le cas, si le jeune le souhaite, un deuxième rendez-vous est fixé quinze jours après.

En 2023

✓ **16 entretiens** ont été réalisés auprès de jeunes de 12 à 25 ans

En 2023 un renouvellement progressif de l'équipe de professionnels au sein du Carrefour Santé Jeunes a entraîné une baisse de l'activité du centre et par voie de conséquence la demande de rendez-vous pour le Point Info Nutrition.

4. Réseau Régional d'Education à l'alimentation et au goût

En 2022, suite à une formation régionale de formateurs en éducation à l'alimentation et au goût financée par la DRAAF PACA, un réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région PACA co-coordonné par le CRES et le GRAINE PACA a été constitué.

L'objectif de ce réseau est d'instaurer une dynamique régionale permettant le développement d'actions en éducation à l'alimentation et au goût par les acteurs éducatifs d'enfants scolarisés en école primaire : enseignants, personnels de cantine, animateurs périscolaires et extrascolaires.



Objectif général

Mettre en place sur le département des Alpes Maritimes une session de sensibilisation « Eduquer à l'alimentation et au goût » à destination des professionnels éducatifs d'enfants scolarisés en école primaire.



Plan opérationnel

En 2022

- Participation à la réunion de lancement régionale pour présentation du pôle d'acteurs, présentation des perspectives/modalités de travail, travail collectif sur des trames de préprogrammes de formation
- Participation Journée de sensibilisation « Eduquer au goût » des acteurs du réseau
- Participation Point d'étape des actions du réseau
- Communication de l'offre de formation aux structures d'accueil collectifs de mineurs associatifs du secteur de Nice Est sur lequel est développé le programme Ratatouille et cabrioles en école maternelle

En 2023

Animation de 1.5 jours de formation « Eduquer à l'alimentation durable et au goût » auprès de 8 professionnels, animateurs et Directrice de l'association Epilogues - 24 janvier 2023 de 9h à 16h et 2 février de 9h à 12h



Objectifs :

- Identifier les 4 dimensions de l'éducation à l'alimentation durable et au goût
- Sensibiliser sur le rôle des 5 sens dans l'acte alimentaire
- Sensibiliser à l'évolution du goût pour un aliment

- Expérimenter et s'approprier l'approche sensorielle lors d'une dégustation
- S'approprier des outils pédagogiques
- Savoir construire une séquence d'initiation à l'alimentation durable et au goût
- Mettre en œuvre des actions sur ce thème au sein de l'établissement



5. Dispositif ARS Appel à manifestation d'intérêt lutte contre le surpoids et l'obésité en Région Paca

En 2022, 3 sites des Alpes Maritimes ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS PACA pour porter un programme d'actions probantes et de bonnes pratiques à développer pour lutter contre le surpoids et l'obésité infantile sur leur territoire, dans le cadre d'une démarche intégrée et à 360°. Après avoir participé à l'élaboration du guide méthodologique de cet AMI, le CODES 06 a participé à différentes réunions sur les territoires sélectionnés :

- Projet AMSTRAMGRAM porté par le Département de santé publique de Nice : Participation à 3 réunions multi-partenariales : 03/02/2023, 12/06/2023 et 18/10/2023
- Projet porté par la CPTS de Grasse/ACTIVA SANTE : participation à 1 réunion multi-partenaire 22/03/2023

6. Les matinales Sport-Santé du Conseil Départemental – Conseil Départemental

Dans le cadre d'un partenariat avec le Musée National du sport, le Conseil départemental organise des Matinales à destination du grand public une fois par trimestre ayant pour objectif de traiter du sujet de l'incidence du sport sur la santé.

Pour ces Matinales, plusieurs professionnels du champ de la santé et du sport sont mobilisés pour réaliser un

temps de présentation et un temps d'échanges avec le public.

Participation à 2 réunions de préparation : 12/07/2023 et 11/09/2023

Intervention sur le thème des recommandations de santé publique en matière de prévention du diabète de type 1 au cours de la matinale intitulée « Les bienfaits de l'activité physique sur le diabète » le 28/09/2023

7. Les Plans Alimentaires Territoriaux

Les PAT sont inscrits dans la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 : « les PAT visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les

distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ».

Les PAT ont été repris dans le Programme National pour l'Alimentation (PNA) comme levier pour répondre aux trois axes stratégiques :

- Justice sociale (qualité de l'offre alimentaire et information du consommateur)
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Éducation alimentaire (dont valorisation des patrimoines culinaires).

Dans les Alpes Maritimes, plusieurs PAT sont en cours de construction.

En 2023, le CODES 06 a signé une charte de co-engagement avec le PAT du Pays de Grasse pour un soutien technique dans l'axe « Sensibilisation à l'alimentation saine, durable et le bien vivre » et a participé à 2 réunions de travail avec les équipes pour la construction de contenus 27/09/2023 et 25/10/2023, pour un projet de newsletter Mensuelle interne, (en cours de construction) initié par les Directions de la santé et de l'Attractivité du territoire, sur l'alimentation durable et la santé

VI - Handicap et Population Spécifiques

Laurence Marinx, Chargée de projet

1. Le handicap et la vie affective

Contexte

L'axe 4 (Répondre aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables) et plus particulièrement l'objectif 2 (Prendre en compte la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées) de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 font partie des orientations stratégiques.

L'enquête sur la sexualité des français de 2008³ fait apparaître que, de manière générale, les personnes handicapées ont un risque d'infection par le VIH au moins égal, voire supérieur, à celui de la population générale, mais font rarement l'objet d'interventions adaptées de prévention et de dépistage.

Elles sont également fréquemment victimes d'abus sexuels, en raison de nombreux facteurs de vulnérabilité. A cette augmentation des risques s'ajoutent des limitations liées à leurs conditions de vie et au manque d'intimité dont elles souffrent souvent⁴.

Deux axes de travail sont ainsi proposés :

» Promouvoir une vision positive de la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Il s'agit de favoriser le regard de la société sur l'existence de la sexualité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de faciliter les rencontres et la vie sociale tout en préservant l'intimité et le respect de chaque individu.

- Élaborer des référentiels de bonnes pratiques relatives à la vie privée, au

respect de la liberté et de la dignité des personnes, à destination des personnels intervenant dans les institutions hébergeant des personnes âgées et des personnes handicapées ;

- Mettre en place, au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS), des programmes de santé sexuelle et de promotion de la santé à destination des personnes handicapées par une éducation adaptée, un accompagnement des parents et des intervenants en institution ;

- Adapter l'éducation à la spécificité de chacun, dans le respect de son intimité et de son souci de discrétion. Promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique dans ce rôle professionnel ;

- Faciliter le contact des personnes handicapées physiques, faciliter l'accès à des moyens mécaniques de satisfaction sexuelle tout en favorisant les moyens facilitant l'autonomie des personnes handicapées ;

- Valoriser et partager les démarches engagées par des établissements et des associations dans le champ du handicap

- Inscrire l'accompagnement de la vie relationnelle de la personne handicapée mentale dans chaque projet individualisé et ce en collaboration étroite avec les familles ;

- Élaborer des référentiels pour les professionnels de santé afin d'accompagner les femmes et les couples



³ Nathalie BAJOS, Michel BOZON. Enquête sur la sexualité en France Pratiques, genre et santé [Internet]. La Découverte. 2008. 612 p. (Hors Collection Social). Disponible sur : <http://www.cairn.info/enquete-sur-la-sexualite-en-france--9782707154293.htm>

⁴ HCSP. Santé sexuelle et reproductive [Internet]. Paris : Haut Conseil de la Santé Publique ; 2016 mars [cité 27 juin 2016]. Disponible sur : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=550>

à l'apparition des dysfonctionnements sexuels liés à l'âge.

» **Permettre l'expression d'une vie sexuelle au sein des établissements accueillant des séniors, des personnes âgées (en prenant en compte l'augmentation des pathologies chroniques et des situations de maladies de longue durée) et des personnes en situation de handicap**

- **Accompagner les établissements et services médico-sociaux (ESMS)**, pour prendre en compte le droit à l'intimité et à la vie relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie.
- **Lors de visites de conformité ou d'inspection dans ces établissements, vérifier que la vie sexuelle des résidents soit respectée et ne soit pas exclue par le règlement intérieur.**



Objectif Général

Développer auprès des adultes et/ou adolescents en situation de handicap vivant ou accueillis dans les établissements ou services médico-sociaux et à domicile, des actions d'éducation à la sexualité, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles (dont : VIH et hépatites)

- **Développer des actions de sensibilisation et de formation à la sexualité en direction des professionnels dans les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.**
- Les nombreuses années d'expériences (23 années) dans notre département ont permis à notre projet, en continuelle évolution, de répondre, au plus juste, aux besoins des structures et des personnes handicapées.
- En effet, plusieurs des objectifs, proposés dans les 2 axes de la stratégie nationale de santé sexuelle à destination des personnes en situation de handicap, sont déjà travaillés dans le cadre de notre projet depuis de nombreuses années. Le projet est soutenu par l'ARS PACA depuis sa genèse.



Publics concernés

- » Professionnels éducatifs et d'encadrement des structures accueillant des personnes en situation de handicap (foyers, ESAT, IME...)
- » Adultes et/ou adolescents en situation de handicap vivant ou accueillis en institution
- » Familles et proches des personnes en situation de handicap

1.1 Inciter les personnes ciblées à se faire dépister en développant l'accompagnement aux dépistages

Réunions informatives concernant les dépistages, les lieux de dépistage, pour les professionnels des structures inscrites au programme, en partenariat avec les services du Conseil Départemental et des Centres Hospitaliers de Cannes et Grasse

- **4 réunions informatives** ont été organisées (CeGIDD d'Antibes, de Nice, de Cannes et de Grasse) ; 20 professionnels issus de 10 établissements ont participé
- **Evaluation des connaissances** sur le dépistage et de la satisfaction des professionnels des structures inscrites dans le programme

1.2 Développer les compétences des personnes en situation de handicap

Programme de prévention et d'éducation à la sexualité - groupes de paroles animés par des psychologues et des séances de Théâtre interactif, dans les établissements mettant en œuvre le programme

- 21 établissements partenaires
- 18 services ont bénéficié de groupes de paroles
- 21 services ont bénéficié du théâtre interactif
- ✓ **48 séances pour 24 groupes de paroles pour 198 personnes en situation de handicap**
- ✓ **7 Représentations de théâtre interactif pour 172 personnes en situation de handicap et 42 professionnels**

Information en direction des familles et/ou des proches des personnes en situation de handicap accueillies dans les établissements inscrits dans le programme - notamment par le biais d'une séance de théâtre interactif

- **2 représentations de théâtre interactif pour 48 personnes** issues de familles et/ou proches des personnes en situation de handicap
- **Evaluation de la satisfaction** des familles concernant le théâtre interactif

1.3 Accompagner dans leurs connaissances, représentations et analyses des pratiques professionnelles, les personnels éducatifs et d'encadrement intervenant des établissements ou services médico-sociaux

Organisation de réunions de présentation du projet, pour les nouveaux établissements intéressés, à destination des différentes catégories de personnels

- **2 réunions** de présentation du projet ont été organisées : **IME Les Terrasses – FAM Les Hauts d'Antibes**
- Une réunion de présentation du projet et d'échanges de pratiques a été organisée pour **les psychologues des établissements**. Cette réunion a pour objectif de présenter le programme auquel participe leur structure, mais aussi d'établir un lien entre les psychologues des établissements et les psychologues du « CoDES » qui animent les groupes de paroles

Formation des équipes éducatives et d'encadrement des nouveaux établissements

2 formations de 2 jours financées par les établissements ont été organisées en 2023 à **L'ADAPEI AM t** à **ISATIS 06 Vallées** pour **19 professionnels**

Accompagnement des personnes relais, échanges de pratiques et mutualisation des compétences

Ces temps s'inscrivent dans le cadre du COPIL et/ou au sein des structures. En 2023, **6 temps** ont été organisés, une moyenne de **14 structures** y ont participé ainsi que **142 professionnels**

Partenariats

- ▶▶ **CRIPS Sud** : co-coordination du projet et coanimation des formations à destination des personnels des établissements
- ▶▶ **CIDFF** : coanimation de la formation à destination des personnels des établissements
- ▶▶ **Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et CH de Cannes** : Organisation de visite des CeGIDD et mise en place de protocoles d'accueil spécifiques pour les PSH.
- ▶▶ **Les structures d'accueil des personnes handicapées concernées**
Les psychologues, la compagnie théâtrale, les CeGIDD, la PMI, le Carrefour Santé Jeunes et la juriste du CIDFF participent aux échanges et rencontres organisés par le comité de pilotage.

VII. ENVIRONNEMENT

1. « Ecoutes tes Oreilles » : Programme régional de prévention des risques auditifs en collèges

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet

Contexte



Comme le rappelle 3ème Plan National Santé Environnement 2015-2019, le bruit figure parmi les principales nuisances ressenties par les français dans leur vie quotidienne et leur environnement de proximité. L'Etat a pris l'ampleur de cette thématique, en la faisant figurer dans ses lois Grenelle 1 et Grenelle 2, lois fondatrices de notre politique environnementale nationale.

9,2 % des personnes de 18 ans et plus déclarent des difficultés d'audition sévères pour entendre ce qui se dit dans une conversation dans un environnement calme ou bruyant (Rapport sur l'état de santé de la population en France- Edition 2015 – Drees). Outre la surdité, les autres effets sanitaires que le bruit entraîne, sont mal connus et peu pris en compte (effets extra-auditifs tels que perturbation du sommeil, fatigue, hypertension artérielle et troubles cardiaques ischémiques, réduction des défenses immunitaires, aggravation de l'état anxio-

dépressif, etc.).

Lors de l'examen du projet de loi relatif à la santé, le Gouvernement a fait voter 2 amendements en mars 2015, dans le code de santé publique, le premier inscrivant le principe de prévention des risques liés au bruit notamment pour les jeunes, et le second sur les appareils portables qui doivent être conçus de manière à être sans danger pour l'audition.

Enfin, le CIDB a observé une pratique du lecteur MP3 chez les enfants de plus en plus jeunes. Elle commence au primaire où 10% des enfants disent s'endormir avec les écouteurs (sur un panel de 400 enfants) et ce chiffre passe à 17% au collège (sur un panel de 840 pré-adolescents).

Dans ce contexte, et dans un objectif de développement de projets en éducation à la santé environnementale sur ce thème, le CRES PACA et le GRAINE PACA s'associent pour permettre la création d'un module de prévention sur le thème du bruit en lien avec les acteurs de terrain.

Dans chaque département, au minimum 1 CoDES et 1 acteur de l'EEDD mettent en place ce module auprès d'établissements scolaires.

Objectif Général

Prévenir les risques auditifs et extra auditifs auprès des pré-adolescents



Objectif Opérationnel

- » Adapter un module de prévention et définir les modalités de mise en œuvre au sein des collèges, au regard des années précédentes et du niveau de classes touchées
- » Former les enseignants et les infirmiers scolaires des collèges volontaires candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF)
- » en lien avec le rectorat de Nice (CRES et GRAINE PACA)
- » Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale en lien avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (CRES GRAINE PACA)
- » Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale « Ecoute tes oreilles » auprès de groupes de pré-adolescents du département des Alpes Maritimes dans des collèges volontaires (CODES, structures EEDD)
- » Evaluer le programme de prévention des risques auditifs et extra auditifs (CRES, GRAINE PACA)



Publics concernés

- » Classes 6^{ième}/5^{ième} de collèges de la Région PACA
- » Pour le CODES 06, animation du module de 4h auprès de 8 classes et 2 établissements du département



Plan opérationnel

Participation aux journées de travail régionales

- ✓ Réunion de lancement de la campagne 2023/2024 : 17 novembre 2023
- ✓ Réunion régionale de bilan de la campagne 2022/2023 : 6 juillet 2023

Rencontres des équipes éducatives des établissements scolaires volontaires

Après inscription auprès de leur rectorat et de l'ARS PACA, 4 infirmières scolaires et 4 enseignants référents de quatre collèges volontaires du département ont participé à une formation, « Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit », incluse dans leur Plan académique de formation, animée par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB), en décembre 2023.

Première rencontre de présentation du programme « Ecoute tes oreilles » : présentation du contenu des modules d'animation, des modalités d'évaluation, définition du calendrier des animations et des modalités d'organisation. Ces rencontres ont eu lieu en janvier 2023 avec les collèges Jean Rusca de St Dalmas de tende et Mistral de Nice

Deuxième rencontre de bilan des animations en classe : présentation des évaluations réalisées par classe à partir de l'analyse des questionnaires élèves et échanges sur les perspectives de poursuite de l'action au sein du collège en année N+1.

Ces réunions de bilan ont eu lieu en mai et juin 2022 au sein des collèges Jean Rusca de St Dalmas de tende et Mistral de Nice.

Temps d'accompagnement N+1 des collèges de la campagne 2021/2022 et 2022/2023 :

Réunion de travail avec le collège Simone Veil 28/03/2023 et co-animation de 2 séances auprès de 2 classes de 5^{ième} le 12/04/2023

Réunion de travail avec le collège Frédéric Mistral le 20/11/2023

Réunion de travail avec le collège Jean Rusca Les Merveilles de St Dalmas de Tende le 15/12/2023

Animation de 2 séances de 2 heures dans 8 classes de 6eme de 2 collèges Raoul Dufy et Simone Veil e Nice

Objectifs :

Les collégiens :

- Savent définir l'utilité de l'ouïe, le bruit, le son
- Connaissent la physique du son
- Identifient leur pratique du son, leur exposition au son
- Connaissent le fonctionnement de l'ouïe
- Connaissent l'échelle du bruit et les seuils de risque
- Identifient les risques auditifs, extra-auditifs liés à leur pratique du son, aux activités bruyantes, à leur exposition aux bruits subis
- Identifient les moyens de se protéger face aux risques auditifs

Animation de 2 séances de 2h réalisées au sein de 1 classe de 5^{ème}, 1 classe de 4^{ième} et une classe de 3^{ième} du Collège Jean Rusca de St Dalmas de tende et 5 classes de 5^{ème} du Collège Mistral de Nice, entre Février et Mai 2023.

Evaluer le programme de prévention des risques auditifs et extra auditifs (CRES, GRAINE PACA)

- ✓ Saisie des questionnaires d'évaluation AVANT/APRES des élèves des 8 classes des collèges ayant participé aux 2 séances
- ✓ Participation à l'évaluation du processus du programme par remplissage de 3 questionnaires « animateur » d'évaluation régionaux
Rapport d'évaluation disponible au CRES.

VIII. Développement des compétences des acteurs

Sandra Bonnet, diététicienne, chargée de projets
Laurence Marinx, chargée de projets
Chantal Patuano, Directrice

1. Savoir Santé Sénior – Carsat du Sud Est

57

Intitulé

« Comprendre les fondamentaux de l'équilibre nutritionnel des séniors pour mieux les accompagner »

Objectif

Permettre aux aidants professionnels intervenant au domicile d'accompagner les personnes âgées, vers des habitudes alimentaires favorables à leur santé, dans une démarche favorisant leur autonomie et leur insertion sociale.

Publics destinataires

Professionnels aidants à domicile de personnes âgées, auxiliaires de vie sociale issus de différents organismes - CCAS, Associations

Plan Opérationnel

En 2023, 2 modules de 2 journées et demie ont été animés

- **23 mai, 1^{er} juin et suivi d'une demi-journée le 4 juillet 2023** à Nice dans les locaux de l'association Proséniors – 8 participantes, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale
- **25/26 septembre et suivi d'une demi-journée le 8 novembre** à Nice dans les locaux du CCAS de Nice - 9 participantes, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale et référente planning

2. Service Sanitaire

Le CODES fait partie des structures sollicitées pour la formation des étudiants en santé (médecine, odontologie, maïeutique, kinésithérapeute, soins infirmiers) dans le cadre du Service Sanitaire depuis 2018.

L'objectif du service Sanitaire est de former les futurs professionnels de santé aux

enjeux de la prévention par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires.

Dans ce contexte le CODES06 intervient au sein de : l'Université Nice Côte d'Azur et l'IFSI du CHPG de Monaco.

Intitulé

« Technique d'investigation des besoins de santé auprès d'une population »

Plan opérationnel

Rencontre avec les cadres pédagogiques le 27 Octobre 2023, 1 journée intervention auprès de 24 étudiants (2^{ème} année)

Dans la perspective de construire et de mener un diagnostic/enquête pour la mise en place d'une enquête pour la mise en place d'une action sur « **la promotion du travail en service de Prise en charge en gérontologie** » en principauté de Monaco, une journée ayant pour objectif étudiants :

- Savoir choisir et utiliser des outils, méthodes de recueil de besoins/ d'attentes de la population, des professionnels en tenant compte des moyens disponibles et mobilisables

Université Côte d'Azur

En raison de la réforme en cours, concernant les études de médecine, l'Université Nice Côte d'Azur a suspendu le Service Sanitaire pour la rentrée Universitaire de 2023-2024. Celui-ci sera remis en place pour la rentrée 2024-2025.

X - RELAIS DES CAMPAGNES

Patrick Vaz, Adjoint de direction,
Comptable, Documentaliste, Chargé de Communication, Webmaster
Chantal Patuano, Directrice

1. Semaine Européennes de la Vaccination

Contexte

La Semaine européenne de la vaccination (SEV) a été créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Elle se déroule aujourd'hui dans près de 200 pays dans le monde. La date est fixée par l'OMS, généralement à la dernière semaine d'avril.

La SEV est un temps fort de communication et d'actions en direction du public et des professionnels de santé pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination.

En 2023, elle s'est déroulée du 24 au 30 avril 2023. Coordonnée au niveau national par le Ministère chargé de la santé et Santé publique France (Agence nationale de santé publique), elle est pilotée en région par les Agences régionales de santé (ARS).

L'objectif général de la SEV est de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie en rappelant à la population que la vaccination est la meilleure des protections contre des maladies infectieuses qui peuvent être graves qu'il est important de vérifier ses vaccinations et de se vacciner si besoin. En 2023, la région PACA

retient une priorité régionale sur la vaccination "Infections à papillomavirus HPV ados".



En région PACA, la SEV est organisée par l'ARS PACA en partenariat avec le CRES et le relais départemental par l'intermédiaire des CODES et des Délégations Départementales ARS. A noter une forte implication des professionnels de santé et de nombreuses structures : centres de vaccination, centres de protection maternelle et infantile, établissements de santé, médecine du travail, organismes d'Assurance maladie, mutuelles, collectivités territoriales et locales, autres services de l'État (Éducation nationale et Jeunesse, Travail, Sports...), associations, MSP, CPTS, etc.

Objectif

Prévenir, protéger, vacciner.

Plan opérationnel

Dans le département des Alpes Maritimes, le CODES06 a :

- Animer la coordination départementale de la SEV 2023. Comité de pilotage départemental le 13 mars 2023.
- Mettre à disposition des documents.
- Relayer la campagne,

- Réaliser une lettre électronique SEV 2023 à plus de 2600 abonnés,
- Tenir un stand Vaccination lors du Printemps des Ephad organisé par Sud Coordonnateur, en partenariat avec le Centre de vaccination de la Ville de Nice.
- Accompagné des acteurs dans la conception des projets SEV 2023.



2. Moi(s) sans Tabac

Chantal Patuano, Directrice

Contexte

Mois sans tabac est une campagne nationale de communication visant à inciter et accompagner les fumeurs à l'arrêt du tabac pendant un mois. Elle s'appuie sur une démarche de marketing social, complétée d'actions de prévention de proximités dans les régions avec un déploiement en deux temps :

- **En octobre** : le temps de la communication, de la visibilité et du recrutement des fumeurs à entrer dans l'arrêt via Tabac info service.
- **En novembre** : le mois de l'arrêt, avec la mise en place des actions, individuelles ou collectives, pour accompagner et soutenir la motivation des fumeurs.

« Le Mois sans tabac est l'occasion pour les fumeurs de rejoindre un élan collectif et de s'engager ensemble dans une démarche d'arrêt du tabac. C'est une étape essentielle qui a su démontrer son efficacité au fil des années et qui nécessite d'être au plus proche des fumeurs pour les soutenir. Parce que stimuler leur motivation est capital, Santé publique France et ses partenaires, toujours plus nombreux chaque année, accompagnent l'ensemble des participants à tenir durant ce défi et ainsi augmenter leurs chances d'abandonner le tabac définitivement. Lutter contre le tabagisme est une priorité de santé publique et c'est collectivement que nous arriverons demain à une France non fumeuse. »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France

62

Objectifs opérationnels

- ✓ Valoriser et communiquer sur le dispositif auprès des acteurs du territoire
- ✓ Proposer des accompagnements méthodologiques aux acteurs la construction et la mise en place d'action de terrain
- ✓ Former les acteurs du territoire

Publics concernés

Les acteurs de terrain et les fumeurs

Plan opérationnel

Communication



La communication sur la campagne Mois sans Tabac par le biais du site internet du CODES06 et l'envoi de mails aux acteurs du territoire.

En 2023 un QR code spécifique a été créé « **TOUT MOIS SANS**

TABAC DANS UN QR CODE », regroupant toutes les informations utiles en matière de documents, d'actions

de terrain, de lieux d'aide au sevrage tabagique, d'inscription ... »



Animation de stand d'information
« Mois sans Tabac » le Lundi 9 Octobre 2023 Matin au Centre Médical de la MGEN.

Accompagnements méthodologiques au déploiement d'actions Moi(s) sans tabac

2 Structures ont sollicité et bénéficié de l'accompagnement méthodologique du CODES pour répondre à l'Appel à Projets de l'ARS : le CSAPA du Centre hospitalier Sainte Marie et la CPTS Tinée Vésubie.

Formations d'acteurs de terrain

En Partenariat avec Addictions France nous avons co-construit et coanimé 3 Formations

15 Septembre 2023 - 1 journée sur « **Le Répérage Précoce Intervention Brève pour la prise en charge des conduites à risque liées à la consommation de tabac** »

5 et 6 Septembre 2023 - 2 journées sur « **l'Entretien Motivationnel dans la Démarche d'Arrêt du Tabac** »

16 Octobre 2023 - 1 journée sur « **La prescription des Substituts Nicotiniques** »

XI - COMMUNICATION

*Patrick Vaz, Adjoint de direction,
Comptable, Documentaliste, Chargé de Communication, Webmaster*

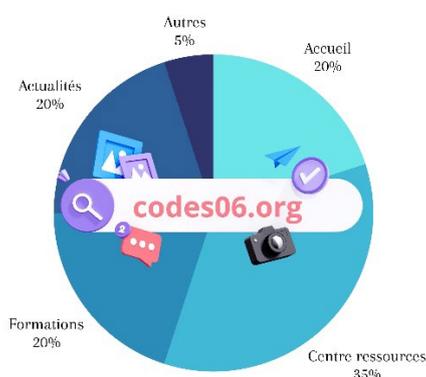
La fréquentation du site internet <https://www.codes06.org/> pour l'année 2023 est de :

- **67 028 visiteurs**
- **135 439 connexions** sur les différentes pages du site.



Le nombre de page par visite s'élève à **3 pages** avec une durée moyenne de **3 minutes** par visite.
Les visites sur le site su CODES s'effectuent à **61% depuis un ordinateur**, **38% depuis un smartphone** et **1% depuis une tablette**

Fréquentation des pages du site en 2023



Vue d'ensemble des sources de trafic

Le trafic provient à **68 % des moteurs de recherche** (Google en tête), puis à **20 % en accès direct** et **12% des sites référents**.

Le site est animé avec une mise à jour quotidienne, en interne par 1 personne salariée du CODES responsable de la documentation et de la communication.

Les différents types de supports de consultations



61%



38%



1%

La newsletters et les bulletins d'information du CODES



Afin d'informer sur l'actualité internationale, nationale, régionale et départementale de la promotion et de l'éducation pour la santé, mais aussi sur les campagnes et nouvelles acquisitions, le CODES a créé en 2007 une lettre électronique et des bulletins d'informations.

En 2023, 42 numéros de cette lettre électronique et bulletins d'informations ont été réalisés et envoyés à 2 600 abonnés.

Les lettres électroniques ainsi que les bulletins d'informations sont disponibles sur abonnement depuis les pages lettre électronique du site internet via ce lien [Lettre électronique](#)

Journée départementale en prévention et promotion de la santé « L'Alimentation dans tous ses sens »

Cette journée départementale annuelle est l'occasion d'informer, d'échanger sur une thématique de santé publique avec les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.

La journée, s'est déroulée le 23 novembre 2023 – Le Pré des Arts - Espace de la Vignasse - 06560 Valbonne. 100 personnes inscrites à cette journée.

Programme

Matin

- » **Allocutions introductives**
- » **Comment fonctionne le goût ? Physiologie du goût et liens avec la prise alimentaire**

Claire Sulmont-Rossé, Directrice de recherche INRAE – Centre des sciences du goût et de l'alimentation

- » **Place du plaisir sensoriel dans l'apprentissage alimentaire**

Sophie Nicklaus, Directrice de recherche 1er classe INRAE – Centre des sciences du goût et de l'alimentation

- » **Education sensorielle : de quoi parlons-nous ?**

Sylvie Delaroche Houot, Chargée de formation et projet en éducation au goût et à l'alimentation – co-fondatrice et administratrice de l'ANEG

Témoignages

- **La sensorialité à la cantine** – Marie Biamonte Marie, diététicienne nutritionniste en charge du projet alimentation durable - Ville de Villeneuve Loubet
- **L'éducation sensorielle en maternelle** : illustration d'une séance du programme Ratatouille et Cabrioles – Julie Fulconis Julie, diététicienne nutritionniste CODES 06 et Marie Pierre Durif Ripart, directrice enseignante retraitée
- **Illustration d'une démarche en crèche** – Laetitia Angio, directrice de crèche, Ville de Menton

Après-midi

- » **Lutter contre la perte du plaisir de manger en gériatrie : les alternatives sensorielles**

Claire Sulmont-Rossé, Directrice de recherche INRAE – Centre des sciences du goût et de l'alimentation

Témoignages

- **Expérience du projet « Au menu de mon EHPAD » et présentation de l'offre de formation destinée aux professionnels** – Camille Dalmasso, Cheffe de projet Région sud, Les Insatiables
- **Sensorialité autour du repas en EHPAD** – Sarah Sergas, directrice et Florence Choynet Florence, animatrice-EHPAD L'ESCAPADE de Revest Les Roches
- **Place de la sensorialité dans l'accompagnement alimentaire de patients atteints d'Alzheimer** – Mme Auffret, directrice et Mme Touvenot Ergothérapeute – France Alzheimer



codes

Comité départemental
d'éducation pour la santé

ALPES-MARITIMES

27 Boulevard Paul Montel -
Bât Ariane - 6ème étage
06200 Nice



04.93.18.80.78



www.codes06.org